POUVOIR D'ACHAT, ACCÈS AUX SERVICES AU PUBLIC, SPÉCIFICITÉS DU TERRITOIRE RURAL, TRANSITION ÉCOLOGIQUE.

Compte rendu d'une enquête réalisée par l'UDAF des Hautes-Alpes

en Janvier-Février 2019

Contribution dans le cadre du « Grand Débat National »

Mars 2019



SOMMAIRE

I - CONTEXTE et ENQUÊTÉS - p. 3

- 1 Le cadre général de l'enquête, p. 3
- 2 Le profil des personnes ayant participé à l'enquête, p. 4
 - A L'engagement associatif, p. 4
 - o B Le lieu de résidence dans le département des Hautes-Alpes, p. 5
 - C Situation/composition familiale, p. 7

II – LES THÉMATIQUES

- 1 Le pouvoir d'achat, p. 9
 - o A Budget familial, p. 9
 - o B Postes de dépenses dans le budget familial, p. 12
 - C Propositions d'actions ou mesures pour augmenter le pouvoir d'achat, p. 15
- 2 Les spécificités du territoire rural, p. 18
 - A Avantages à résider en territoire rural, p. 18
 - o B Inconvénients à résider en territoire rural, p. 20
 - C Intérêt des nouvelles technologies pour dynamiser le territoire, p. 22
- 3 L'accès aux services de proximité, p. 26
 - A Les manques, p. 26
 - B Comment faciliter l'accès aux services de proximité ?, p. 28
- 4 La transition écologique, p. 31
 - A Les initiatives repérées dans le département, p. 31
 - B Les autres initiatives, p. 35
 - C Les initiatives personnelles ou familiales, p. 36
 - D Économies réalisées via ces initiatives ou comportements., p. 40
- 5 Autres sujets importants dans la vie de la famille, p. 45

III - CONCLUSION, p. 48

I - CONTEXTE et ENQUÊTÉS

1 - Le cadre général de l'enquête

Suite au mouvement des "Gilets jaunes", le Président de la République a engagé sur l'ensemble du territoire un "Grand Débat National" sur la fiscalité et les dépenses publiques, l'organisation de l'État et des services publics, la transition écologique, ainsi que la démocratie et la citoyenneté.

L'Union Nationale des Associations Familiales a souhaité simultanément encourager les familles à témoigner de leurs réalités et apporter des propositions pour redonner confiance aux familles.

Le conseil d'administration de l'UDAF des Hautes Alpes a décidé de s'associer à cette démarche dans l'objectif de mieux connaître les préoccupations des familles et de relayer les constats qui en découlent dans ses instances internes et dans le cadre du "*Grand Débat National*" via les contributions sur la plateforme en ligne.

L'étude conduite par l'UDAF vise à mieux appréhender les difficultés de nos concitoyens en saisissant l'occasion d'écouter les familles sur ce qui peut améliorer leur existence quotidienne et leur permettre de réaliser leurs projets. Elle concerne la population résidant dans le département des Hautes-Alpes.

Les données exploitées sont des éléments déclaratifs recueillis au moyen d'un questionnaire mis en ligne sur internet via le logiciel libre LimeSurvey. La parution de ce questionnaire, accessible à partir du site de l'UDAF des Hautes-Alpes du 14 janvier au 15 février 2019, a été annoncée par voie de presse, par le canal des associations familiales ainsi que sur les réseaux sociaux.

581 personnes ont répondu au questionnaire de façon complète ou partielle. Seules les réponses complètes ont été retenues et exploitées à l'exclusion de deux d'entre elles fournies par des personnes résidant à l'extérieur du département. Au total, 182 réponses ont été prises en compte et analysées.

Le dispositif d'enquête ne vise pas la représentativité des personnes « répondantes », mais l'émergence de problématiques, notamment familiales, en reprenant certains thèmes du grand débat et en abordant d'autres sujets d'intérêt.

Les thématiques sur lesquelles la population a été invitée à s'exprimer concernent :

- le pouvoir d'achat,
- l'accès aux services publics,
- les spécificités du territoire rural,
- la transition écologique.

Le questionnaire comporte 21 questions, dont 7 questions complètement ouvertes, et 7 questions avec des zones de commentaires ou des réponses « autres » à compléter. Les autres questions sont fermées. Cela représente environ 2/3 de questions ouvertes ou semi-ouvertes (mixtes) nécessitant un traitement plus important, dans un délai restreint par l'échéance de la grande concertation de terrain lancée par le gouvernement.

2 - Le profil des personnes ayant participé à l'enquête

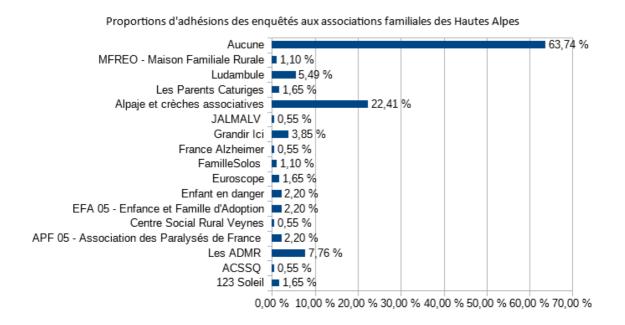
Certains items du questionnaire avaient pour but de recueillir des éléments factuels sur la personne répondante, de connaître le profil des familles dont au moins un des membres a souhaité s'exprimer dans le cadre de cette étude. C'est le cas des questions allant de Q1 à Q6.

A - L'engagement associatif

Les résultats sur cette dimension du profil des enquêtés sont issus des réponses brutes aux questions Q1 (adhésion à une association familiale), Q2 (adhésion à une autre association ou collectif), et d'un croisement de données entre ces 2 questions.

- **70** % de la totalité des enquêtés font partie d'une association ou d'un collectif, soit 127 personnes (55 répondants ne font partie d'aucune association)
- 47 % sont engagés dans un collectif ou dans une association non-adhérente à l'UDAF, (85 personnes) :
 - o près de 32% des répondants font partie "uniquement" d'un collectif ou d'une association (non adhérente à l'Udaf), soit 57 personnes
- 36 % font partie d'une association familiale :
 - 22,5 % font partie "uniquement" d'une association familiale adhérente à l'Udaf (7 font partie de 2 associations familiales, et 4 de 3 associations familiales), soit 41 personnes
 - o cela représente 33% sur l'ensemble des enquêtés engagés dans une association
- 15 % des répondants font partie d'une association familiale ET d'une association ou collectif autre, soit 27 répondants.

Notons qu'une erreur s'est glissée dans le questionnaire à la question Q1 : Alpaje et APF 05 se situaient dans la même proposition de réponses. Aussi, nous avons corrigé cette anomalie lors du traitement en ne conservant que l'APF, mais il est possible que des personnes membres de cette association n'aient pas coché cette case qui n'était pas très bien identifiée.



4

Le réseau associatif qui concerne spécifiquement l'enfance et la jeunesse est très représenté sur l'ensemble, ce que nous retrouverons par la suite dans la situation familiale des répondants.



Autre association ou collectif de citoyen

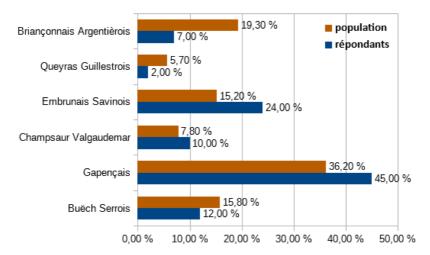
B - Le lieu de résidence dans le département des Hautes-Alpes

Concernant le lieu de résidence des personnes ayant répondu au questionnaire, **33 communes sont citées.** Tous les bassins de vie des Hautes-Alpes sont représentés : Queyras/Guillestrois, Embrunais/Savinois, Briançonnais/Argentiérois, Gapençais, Champsaur-Valgaudemar, Buëch.

- 45 % des répondants résident dans le Gapençais. Compte tenu de la répartition de la population des Hautes Alpes, ils sont sur-représentés dans notre enquête : *36,20 % de l'ensemble de la population Haut-Alpine se concentre sur le canton de Gap
- La population Embrunaise-Savinoise s'est également fortement impliquée à hauteur de 24 %, alors qu'elle représente *15,20 % de la population haut-alpine.
- La participation au questionnaire des habitants du Buëch-Serrois est de 12 % pour une répartition de la population de *15,80 %.
- Le Briançonnais-Argentiérois est en revanche sous-représenté : 7 % de ses habitants ont répondu au questionnaire alors que la population recensée sur ce bassin de vie est de *19,30 %.
- Le Queyras-Guillestrois est moins représenté et montre un écart de près de 4 points entre sa population et le nombre de répondants à l'enquête
- Les habitants du Champsaur-Valgaudemar ont plutôt bien participé par rapport à leur représentativité territoriale.

(*Insee 2016 en vigueur au 01 janvier 2019).

Lieu de résidence par bassins de vie dans les Hautes Alpes



Malgré une plus faible participation de résidents de zones plus rurales, nous pouvons difficilement prendre en compte cet élément pour l'analyse des résultats car nous n'avons pas de données complémentaires sur les différents lieux de résidence des enquêtés par le passé et donc concernant leur vécu et représentations des spécificités du territoire rural. Rappelons aussi que l'ensemble du département reste un territoire rural et que les zones plus urbanisées sont entièrement bordées de territoires ruraux, leurs habitants ont donc connaissance, au moins en partie, des problématiques liées à la vie en montagne. Cette hypothèse se confirmerait par les forts taux de répondants à 2 questions de la partie II-2 de ce rapport sur les spécificités des territoires ruraux : 100% ont indiqué des avantages à résider sur un territoire rural et 80% des inconvénients !

Notons qu'au 15 mars, une seule concertation citoyenne de participation au grand débat national a été recensée par la préfecture sur le canton du Briançonnais, alors que 5 ont été organisées sur l'Embrunais-Savinois, 4 sur le Gapençais, 8 sur l'ensemble du Buëch-Serrois. Faut-il en déduire qu'il y a eu un déficit d'information sur le nord du département, une moindre mobilisation des réseaux associatifs, des élus, un désintérêt de la population ?



Ce qu'il faut retenir:

Les enquêtés sont plutôt des personnes engagées dans des associations (70%), et plus d'un tiers dans des associations familiales adhérentes à l'UDAF. Ce fort taux d'engagement associatif des enquêtés s'explique par le mode diffusion du questionnaire décrit précédemment, largement relayé par le réseau associatif des Hautes Alpes. Il faut également rester prudent sur l'impact que ce niveau d'engagement peut avoir sur le contenu des réponses car nous n'avons pas de précisions sur le type d'associations concernées (sportives, culturelles ou autre collectif). Ces éléments nous permettent de mieux connaître le profil des répondants mais n'ont pas de lien de cause à effet avec les thématiques abordées dans cette enquête.

La partie nord du département est moins bien représentée dans cette enquête proportionnellement à sa population, alors que le Gapençais, zone la plus urbanisée et la plus dotée en services de proximité ainsi que l'Embrunais ont démontré une importante participation.

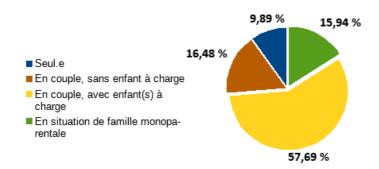
Y a t-il eu un déficit d'information sur le nord du département, une moindre mobilisation des réseaux associatifs, des élus, un désintérêt de la population ?

Les citadins se seraient-ils sentis plus concernés que les ruraux par les thématiques abordées ?

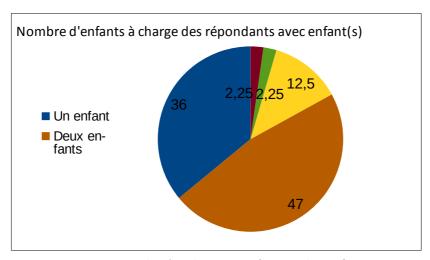
C - Situation/composition familiale

Les résultats sur cette dimension du profil des enquêtés sont issus des réponses brutes aux questions Q4 à Q6 sur leur situation familiale, afin de déterminer combien de répondants vivent en famille, avec combien d'enfants et de quel âge.

Situation familiale des répondants



• 134 personnes ont indiqué avoir des enfants, qu'elles soient en couple avec enfants ou en situation de famille monoparentale, soit 73,63 % des répondants. La population cible de l'enquête, les familles avec enfants, est donc bien représentée. Elle est même sur-représentée par rapport à la population des Hautes Alpes en 2015 qui recensait 52,21 % de couples avec enfants et de familles monoparentales (données Insee 2015) ainsi que par rapport à la proportion de la population française qui vit en famille avec des enfants : 56 % (Recensement 2013 – calcul UNAF).



Lecture : 47 % des répondants avec enfants ont deux enfants.

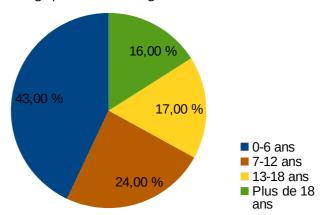
 47 % des personnes ayant un ou plusieurs enfants à charge ont deux enfants, 36 % ont un seul enfant, un peu plus de 12,5 % ont trois enfants et environ 4,5 % ont quatre enfants ou plus.

Avec 212 enfants au total, notre échantillon a une moyenne de 1,16 enfants par répondant, en-dessous des 1,92 enfants par femme en France en 2016 (Insee, Eurostat) et du désir d'enfant moyen qui se situe autour de 2,3 enfants.



L'UNAF considère au plan national qu'il s'agit d'un signe inquiétant de perte de confiance dans l'avenir et que le projet des familles est contrarié, cette tendance se retrouve dans le profil de nos enquêtés.

Pourcentage d'enfants à charge par tranches d'âge



- Près de 74 % des répondants sont donc parents d'un ou plusieurs enfants dont 43 % ont moins de 6 ans, ce qui est à rapprocher de la plus forte proportion constatée de répondants adhérents d'associations familiales axées sur la petite enfance (Q1).
- 24 % des enfants ont entre 7 et 12 ans, 17 % ont entre 13 et 18 ans et 16 % ont plus de 18 ans.
- Environ 26 % des répondants n'ont pas d'enfant à charge (personnes seules ou couples sans enfant).



Ce qu'il faut retenir:

73,63 % des répondants se sont déclarés en couple avec enfants ou en situation de famille monoparentale. Une majorité de réponses au questionnaire provient de personnes avec de jeunes enfants à charge ou avec des enfants scolarisés jusqu'au lycée.

L'UDAF, dont la mission est de défendre et représenter les familles et dont l'objectif avec cette enquête est de rapporter la réalité du vécu des familles, est satisfaite de constater que les familles ont répondu à l'appel qui leur était fait de s'exprimer, notamment de jeunes familles résidant sur le territoire.

II - LES THÉMATIQUES

Le questionnaire portait ensuite sur les 4 grandes thématiques, constituant le cœur de l'enquête de l'UDAF :

- le pouvoir d'achat,
- l'accès aux services publics,
- les spécificités du territoire rural,
- la transition écologique.

Une dernière question ouverte invitait enfin les répondants à se prononcer s'ils le souhaitaient sur "un autre sujet, important dans la vie de la famille, lié à la situation économique et sociale actuelle".

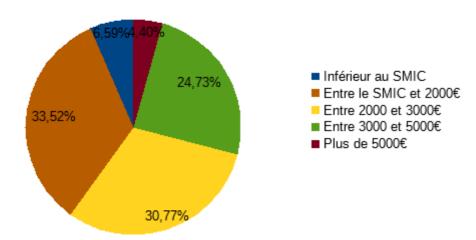
1 - Le pouvoir d'achat

Cette partie du questionnaire comprend 3 questions : une question fermée (Q7), semi-ouverte avec commentaires (Q8) et une question ouverte (Q9).

A - Budget familial.

Il a été demandé aux enquêtés d'indiquer le budget mensuel global de leur famille dans une répartition par tranches :

Budget mensuel global de la famille



- Plus de 40% des répondants, toutes compositions familiales confondues, indiquent que leur budget familial mensuel est inférieur à 2000€:
 - o une majorité de répondants (33.5%) se situe dans la tranche entre le SMIC et 2000€,
 6.6% dans la tranche inférieure au SMIC dont une majorité de personnes seules mais aussi quelques personnes en couple et/ou avec des enfants à charge.
- La tranche entre 2000 et 3000€ représente près d'un tiers des répondants (30.77%)
- 29 % indiquent un budget supérieur à 3000€, dont seulement 4,4 % supérieur à 5000€.

Selon l'INSEE (2014), le salaire moyen d'un salarié français est de 2225€ net par mois (2014). Le salaire médian est inférieur au salaire moyen, il était de 1679€ en 2014.

Dans notre enquête, les personnes seules (10 % des répondants) indiquent à 70,5 % un budget inférieur à 2000€, dont 35% (des personnes seules) inférieur au SMIC. Cette partie des enquêtés se trouve donc sous le seuil du salaire moyen, et probablement qu'une partie supplémentaire que nous ne pouvons évaluer, celle qui se situe dans la tranche entre 2000 et 3000€, détient un budget inférieur à 2225€.

	inférieur au SMIC	entre SMIC et 2000€	entre 2000 et 3000€	Total
Personnes seules	6	6	5	17
Total	35,29 %	35,29 %	29,41 %	100.00 %

Les personnes en couple (avec ou sans enfants) représentent près de 75 % des répondants. Les résultats montrent que près de 29 % d'entre-eux indiquent un budget inférieur à 2000€, ce qui suppose un niveau de vie peu élevé compte tenu du salaire moyen français. 33% des personnes en couple estiment un budget familial entre 2000 et 3000€.

Pourcentages sur l'ensemble des répondants en couple

	inférieur au SMIC	%	Entre le SMIC et 2000€	%	Entre 2000 et 3000€	%	Entre 3000 et 5000€	%	Plus de 5000€	%	TOTAL
En couple, sans enfant à charge	3	2,21 %	10	7,35 %	5	3,68 %	14	10,29 %	1	0,74 %	33
En couple, avec enfant(s) à charge	1	0,74 %	25	18,38 %	40	29,41 %	30	22,06 %	7	5,15 %	103
	4	2,94 %	35	25,74 %	45	33,09 %	44	32,35 %	8	5,88 %	136

En tenant compte des compositions familiales, un focus sur les familles avec enfant(s) a permis de mettre en évidence les résultats suivants :

Budget mensuel des répondants	< à 2000€	Entre 2000 et 3000€	> à 3000€
Effectif des répondants avec enfants	54	45	38
%	39	33	28

Budget mensuel en fonction de la situation familiale	< à 2000€	%	Entre 2000 et 3000€	%	> à 3000€	%	Total **	Total %
En couple avec enfant(s) à charge	28	27	39	37,5	37	35,5	104	100 %
En situation de famille monoparentale	26	79	6	18	1	3	33	100 %
Totaux	54		45		38		137	

^{**} à noter une anomalie dans ces totaux : ils ne correspondent pas exactement aux résultats de la Q4, 105 couples avec enfant(s) ayant été enregistrés et 29 répondants en situation de famille monoparentale. Des personnes se sont trompées ou ont révisé leur réponse ici.

- 39 % des répondants avec enfants (couple avec enfants et famille monoparentale confondus) ont un budget inférieur à 2000€
 - o plus des ¾ des répondants qui sont en situation de famille monoparentale sont dans cette même tranche budgétaire.
- 37.5% des couples avec enfants ont un budget compris entre 2000 et 3000€.

Or, les budgets-types de l'UNAF, qui visent à chiffrer les besoins nécessaires pour que les familles puissent vivre dans des conditions décentes identifient les revenus de 2886 euros pour un couple avec deux enfants âgés de 6 et 13 ans et de 2392 euros pour une femme avec deux enfants du même âge, comme indispensables pour couvrir les dépenses de ces configurations familiales (Unaf 2013).

- 33 % des répondants avec enfants ont un budget compris entre 2000 et 3000€.
- 28 % ont un budget > à 3000€.

Ces résultats pour les répondants avec enfants varient peu de ceux observés sur l'ensemble des enquêtés.

Cependant, les chiffres mettent en évidence une forte différence entre les familles monoparentales et les couples avec enfant(s). Nous n'avons cependant pas croisé les résultats pour déterminer les catégories de budgets par nombre d'enfants.

- Les résultats pour les couples avec enfants sont assez partagés, ils se situent dans une proportion quasi équivalente (autour de 30%) dans toutes les catégories de budget, dont des budgets inférieurs à 2000€ (pour 27% d'entre eux), soit un niveau de vie très faible pour un couple avec enfant(s), et aussi une proportion supérieure à 3000€ pour 35.5% d'entre eux, soit un niveau de vie plutôt confortable, voire très confortable, mais cela dépend bien entendu du nombre d'enfants dans la famille. La plus grosse proportion se situe entre 2000 et 3000€ (37.5%), ce qui correspond aux sommes indiquées dans les budgets types évoqués ci-dessus.
- Concernant les familles monoparentales, les résultats sont beaucoup plus marqués car cette situation familiale concerne 79% des répondants indiquant un budget inférieur à 2000€ par mois (dont 2 personnes avec un budget inférieur au SMIC), 18% entre 2000 et 3000€ et seulement 1 personne évoquant un budget supérieur à 3000€.

Ce qu'il faut retenir :

40% des enquêtés se situent dans la tranche inférieure à **2000**€ (dont 83.5% entre le SMIC et 2000€). C'est également le cas pour les personnes avec enfants (39%), et ce sont plus des ¾ des personnes en situation de monoparentalité qui sont dans cette situation.

Les personnes en couple sont en majorité (37,5%) au dessus de 2000€, voire de 3000€ pour 35.5% d'entre elles.

Compte tenu des budgets types cités ci-dessus pour une femme seule avec 2 enfants (2392€), nous pouvons déduire d'importantes difficultés financières pour une grande majorité de répondants dans cette situation de monoparentalité pour qui les charges (logement, transports, scolarité en particulier), pèsent, à nombre d'enfants égal, autant que pour les couples avec enfants.

Nous n'avons pas de données chiffrées dans notre enquête sur le genre des répondants (h/f) qui permettraient peut-être de corroborer les chiffres nationaux démontrant la faiblesse des revenus, la grande précarité dans l'emploi, et donc une grande détresse financière des mères en situation de monoparentalité, en particulier les mères isolées.

B - Postes de dépenses dans le budget familial

Il a été demandé aux répondants d'indiquer les postes de dépenses les plus importants dans leur budget familial. Nous leur avons aussi demandé de préciser un ordre d'importance.

Le tableau ci-dessous montre le nombre de personnes qui ont coché les réponses proposées (plusieurs réponses étaient possibles). Logement, alimentation, transports et déplacements, l'éducation/scolarité et Loisirs/culture sont les postes de dépenses les plus cochés.

Postes de dépenses les plus importants	Nombre de répondants	%
Logement	164	90,11
Alimentation	155	85,16
Transports et déplacements	111	60,99
Éducation et scolarité	59	32,42
Loisirs	56	30,77
Santé	48	26,37
Information et communication	41	22,53
Habillement	38	20,88
Équipements et mobiliers	32	17,58

Les zones de commentaires proposées permettent d'apporter d'autres informations :

- le rang d'importance de ces postes de dépenses dans le budget familial,
- des précisions sur l'importance de ces postes de dépenses.

En terme de classement du plus au moins important :

- rang 1 : "logement" majoritairement pour 80% des répondants, 11% le classe en rang 2
- rang 2 : "alimentation" pour 65%, pour 20% des répondants cette dépense est classée en rang 1
- rang 3 : "transports" pour 58%, à noter que 18 répondants (20%) le classent en rang 2
- rang 4 : "loisirs culture", supérieur mais proche de "Éducation/scolarité" et "Information et communication"
- rang 5: "santé"

Le classement des autres postes de dépenses varie beaucoup. Par exemple, pour 10 répondants l'éducation est en rang 2, l'habillement en rang 3 pour 10 répondants.

 Que ce soit par le nombre de répondants cochant un poste de dépenses ou par le classement par ordre de priorité de ces postes, les résultats convergent et confirment la place du logement comme 1er poste de dépenses pour toutes les familles (moins de 20% des réponses le classe en rang 2 ou 3).

La grande majorité des répondants paye donc un loyer ou rembourse un emprunt immobilier toujours en cours. L'impact des charges est également souligné dans les commentaires.

• L'alimentation et le transport se situent en seconde et troisième position de façon majoritaire. Cependant, soulignons que l'alimentation se situe en rang 1 pour 20% des réponses, qui ont probablement de plus faibles charges liées au logement (loyer ou crédits d'emprunt en particulier).

On retrouve dans les commentaires un souci des familles à consommer une alimentation saine et de qualité qui peut également expliquer le poids de l'alimentation dans le budget familial (rang 2 pour près de 65 % des répondants).

La part des revenus affectée à l'alimentation talonne donc celle pour le logement à un niveau très élevé. Des répondants notent l'importance de ce poste de dépenses et commentent le fait qu'ils le jugent disproportionné. Ce niveau élevé peut en effet interpeller et l'explication par rapport à d'autres dépenses importantes comme les transports, l'habillement, l'éducation peut s'expliquer par le fait qu'il n'y a pas d'autres alternatives pour les dépenses d'alimentation.

• Le transport arrive en 3ème position, et il est aussi en seconde position dans 20% des réponses. Nous pouvons supposer qu'il s'agit des personnes dont le lieu de travail est éloigné de leur domicile. La part budgétaire affectée aux transports est globalement élevée et elle est liée aux caractéristiques du département, avec un niveau de desserte en transports publics non satisfaisant pour les usagers. Ceci dans un contexte géographique compliqué avec de nombreuses vallées reculées, des zones de montagne, des dénivelés plus ou moins importants pour circuler dans les différentes communes et entre deux communes, peu propices aux modes de transports non motorisés comme le vélo.

Les habitants des zones urbaines ont également évalué ce poste de dépenses comme important dans leur budget familial alors même qu'on peut supposer que leur lieu de travail n'est pas très éloigné du domicile, de même que tous les services, et qu'ils peuvent davantage y aller à pieds, à vélo ou en empruntant le bus gratuit. Parmi les 66 gapençais ayant répondu à l'enquête, 32 ont évalué le transport comme un des postes budgétaires le plus important dans la famille (48,5 %). Seulement 23 parmi eux ont réalisé le classement par rangs et 56.5% le classe en rang 3, à l'identique de l'ensemble des répondants.

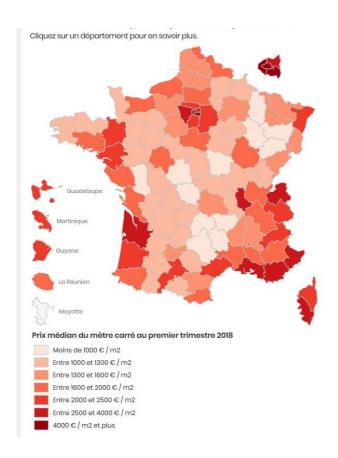
Dans le budget type présenté ci-après, pour un couple avec 2 enfants en janvier 2019, la répartition est plutôt la suivante : alimentation, logement, transport suivi de très près par les loisirs/culture, puis la santé. L'éducation est bien inférieure au 8ème rang alors qu'elle est le 4ème ou 5ème poste de dépenses pour nos enquêtés. La santé est également au 5ème rang sur l'ensemble des répondants.



Les déplacements, nécessitant beaucoup l'usage de la voiture individuelle, voire de deux voitures individuelles pour un couple avec enfant(s) résidant à plusieurs kilomètres de leur lieu de travail, et/ou des établissements scolaires impactent donc considérablement le budget familial des Haut-alpins qui doivent limiter les autres postes de dépenses.

La classification du logement comme 1er poste de dépenses est en grande partie liée aux charges associées, à savoir principalement le chauffage qui représente un surcoût important pour les habitants des Hautes Alpes au regard des valeurs régionales et nationales (environ 70 % - étude DDT 05).

Cet impact du logement dans les dépenses est également dû aux prix de l'immobilier dans les Hautes-Alpes assez élevé par rapport à d'autres départements. Le département est le 22ème sur 100 pour le prix du m² (2170€/m² contre 610€/m² dans la Creuse qui compte 117 340 habitants, les Hautes-Alpes recensant 141 784 habitants au 1er janvier 2019) (Source : Journal du Net, mars 2019 et INSEE).



Voici le type de commentaires que l'on peut retrouver dans les écrits des répondants :

- Logement : "Poste le plus important : Électricité, impôts, chauffage, eau, loyer, charges locatives"; "Crédit immobilier"; "Réparations"; "Ce poste représente presque 57 % des revenus"
- Alimentation: "Le coût des denrées alimentaires est de plus en plus élevé, les marges des grandes surfaces trop importantes"; "Si l'on veut consommer « propre », des aliments sains, de qualité, ça coûte cher..."; "Consommer des produits alimentaires bios et locaux coûte cher "
- Transport : " Carburant, péage, entretien du véhicule, réparations, usure des pneus sur les routes de montagne "; " Hausse du prix du diesel "



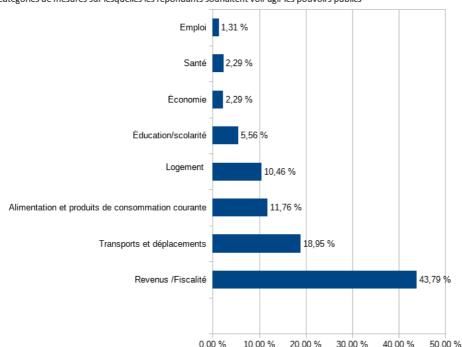
Ce qu'il faut retenir :

Logement, alimentation et transports sont les 3 principaux postes de dépenses pour nos enquêtés Haut-alpins. Une répartition qui ne correspond pas tout à fait aux statistiques nationales des budgets-types des familles, et qui font ressortir des charges très lourdes dans le domaine du logement et des transports, par rapport à des dépenses dans les domaines des loisirs/culture et de l'habillement bien inférieures.

C - Propositions d'actions ou mesures pour augmenter le pouvoir d'achat.

La question 9, ouverte, proposait aux répondants de s'exprimer librement sur les mesures ou actions que les pouvoirs publics devraient mettre en place "pour augmenter leur pouvoir d'achat".

136 personnes se sont exprimées sur ce sujet, soit près de 75% des répondants, et 306 réponses ont été apportées. Nous avons trié et classé ces réponses dans les catégories correspondant aux postes de dépenses de la question 8, auxquelles nous avons ajouté les catégories suivantes : "Revenus/fiscalité", "emploi", "économie".



Catégories de mesures sur lesquelles les répondants souhaitent voir agir les pouvoirs publics

 Les réponses les plus fréquemment apportées ont été ajoutées dans une catégorie supplémentaire "Revenus/fiscalité" (44%) comprenant plusieurs sous-catégories. Notons que dans cette catégorie plusieurs réponses recoupent des aspects liés au coût du logement.

Les solutions proposées par les répondants s'orientent en majorité dans le sens d'une réduction de la fiscalité, que cela soit dans le domaine du logement ou des produits de consommation courante et d'une action sur les revenus et les aides sociales.

Parmi les nombreuses sous-catégories d'actions citées par les répondants, nous retrouvons :

- Une revalorisation des salaires, du SMIC (notamment liée à l'évolution des prix), des retraites, une baisse des cotisations, une meilleure redistribution des richesses qui représentent une part importante des demandes (45,5%).
- Des mesures sur les impôts (42%) : une répartition fiscale plus équitable, la baisse de la TVA, l'allègement de l'impôt sur le revenu, et la baisse des taxes liées au logement recueillent le plus de suffrage dans cette sous-catégorie.

- Des actions concernant les aides sociales (13%): logement, familles monoparentales et gardes d'enfants sont les secteurs sur lesquelles les demandes sont le plus significatives.
- Les gardes d'enfants sont également soulevées dans la sous catégorie "impôts". Un abattement, pour être très significatif pour les familles monoparentales devrait être en lien avec le niveau de revenus de ces familles.
- Notons également 17 réponses (5.5%) autour de l'éducation et de la scolarité, avec des propositions d'aides pour alléger les coûts de la prise en charge des études (enseignements et loyer).

Très logiquement, les enquêtés se sont également exprimés sur les 3 principaux postes de dépenses budgétaires, avec des réponses plus nombreuses sur les transports (19%), ensuite sur l'alimentation (12%) et enfin sur le logement (10.5% des réponses). Un ordre inverse au classement que nous avions indiqué pour les postes de dépenses.

 Pour les transports (19%) les familles proposent à la fois le développement des transports publics et la gratuité notamment pour les scolaires, problématique largement soulevée en fin d'année scolaire 2017/2018 et à la rentrée 2018/2019 par les familles et relayée par l'Udaf.

Pour limiter les effets des coûts de transport sur le pouvoir d'achat, 10% des réponses de cette catégorie soulignent l'importance de favoriser les "services de proximité en milieu rural". A condition bien entendu que ceux-ci soient existants ou maintenus...

- Pour l'alimentation (12%) les solutions proposées sont d'une part le gel des prix des produits alimentaires ou de 1ère nécessité (39% des réponses dans cette catégorie). Des aides pour les exploitants, fabricants qui visent une agriculture bio, et des mesures incitatives pour favoriser les circuits courts sont aussi plébiscités (28%).
- Pour le logement (10.5%), ce sont des aides ou un plafonnement du coût de l'énergie qui sont proposés en majorité, suivis par le "gel des loyers" : "Agir sur le coût du logement (que ce soit en encadrant davantage les loyers ou en solvabilisant davantage les ménages)"



Ce qu'il faut retenir:

Globalement, les souhaits ou solutions proposées par les répondants s'orientent en majorité dans le sens d'une réduction des coûts (ou au moins un arrêt des augmentations) et de la fiscalité, que cela soit dans le domaine du logement ou des produits de consommation courante. Un des arguments mis en avant est la stabilité des revenus. Ces éléments soulignent un sentiment d'injustice du système fiscal dans son ensemble qui peut être lié au fait que les contributions fiscales tiennent de moins en moins compte des charges, notamment familiales, des ménages (baisse de l'impôt sur le revenu, suppression de la taxe d'habitation, et à l'inverse, augmentation des taxes indirectes et de la contribution sociale généralisée ; suppression de l'impôt sur la fortune qui ne bénéficie pas aux familles ayant des enfants à charge).



"Les contributions fiscales devraient tenir compte des capacités contributives des ménages, donc non seulement de leurs revenus, mais aussi de leurs charges, notamment familiales."

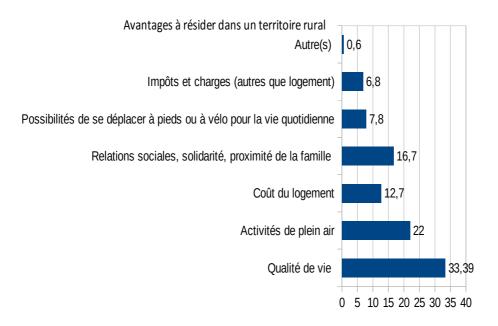
(UNAF)

<u>2 – Les spécificités du territoire rural</u>

Les items du questionnaire axés sur les spécificités du territoire sont regroupés en 4 questions : une question semi-ouverte avec commentaires (Q12), deux questions ouvertes (Q13, Q15), et une question fermée (Q14).

A - Avantages à résider en territoire rural.

Nous avons demandé aux enquêtés de citer les avantages, selon eux, à résider en territoire rural. L'ensemble des 182 participants a répondu à la partie fermée de cette question en cochant des catégories pouvant correspondre aux bénéfices perçus et 45 personnes ont précisé en ajoutant un ou plusieurs commentaires : 509 réflexions que nous avons classées dans des sous-catégories.



Lecture : 33,39 % des réponses concernent « La qualité de vie »

- **93,4 % des répondants ont coché "la qualité de vie"** et 38 personnes ont apporté des précisions complémentaires :
 - o une grande majorité portant sur la qualité de l'air et l'absence de pollution (42%),
 - o puis sur le cadre de vie, le contact avec la nature, l'environnement, la présence d'espaces verts et des montagnes (34 %),
 - o suivis d'observations relatives à la sécurité (21 %),
 - o au calme et à la tranquillité que l'on retrouve en territoire rural (15,8 %)
 - o et enfin à l'absence du stress des grandes villes (10,5%).

"Air pur, grands espaces", "moins de pollution", "Pas d'insécurité", "Moins de stress", "Le cadre de vie et l'ambiance générale apaisée par rapport à l'ambiance tendue des grands pôles urbains".

• 61,5 % des enquêtés estiment que "les activités de plein air" offertes par le territoire sont un

avantage à y résider, avec la possibilité de réaliser des activités de montagne "sans avoir à se déplacer en voiture", de pratiquer "Randonnées, ski et baignades au lac", "Marche, vélo, ski, trail", le tout en "Harmonie avec la nature", ce qui est "Parfait pour les adultes et les enfants". Le département offre en effet des possibilités de pratiques sportives variées, dont de nombreuses en pleine nature, selon les saisons de l'année : randonnée pédestre, sports d'eaux vives, cyclisme sur route, VTT, vol libre, sports d'hiver, etc. Selon le rapport de la Chambre de Commerce et d'Industrie des Hautes-Alpes les filières économiques du département s'appuient en effet sur le secteur tertiaire, l'industrie des loisirs et de la montagne, et sur l'activité touristique estivale et hivernale. Ces atouts touristiques profitent également aux résidents, dans un territoire qui bénéficie de conditions météorologiques propices aux activités de plein air.

- 46,7 % ont mis en avant "les relations sociales et la solidarité", "la proximité de la famille" : "A la campagne, entraide entre voisins", "Les liens avec la famille sont quotidiens", "Plusieurs associations animent les villages, chacun peut s'impliquer et s'enraciner sur son territoire, qui est un lieu de vie, pas seulement d'habitation".
- Pour 35,7 % des répondants, le logement est plus accessible en territoire rural, avec des loyers moins élevés qu'en ville ou bien la possibilité d'avoir un logement plus grand pour un prix identique, et des prix de l'immobilier plus abordables. Cela est vrai pour les communes plus éloignées des villes d'importance (Gap, Briançon, Embrun) mais nuancé notamment par une des caractéristiques du département : le tourisme et la proportion de résidences secondaires dans certaines communes, qui font augmenter le prix moyen au mètre carré.
- La possibilité de se déplacer à pied ou à vélo est un atout pour 22 % des enquêtés.
- Le poids des impôts et charges "légèrement moins élevés qu'en ville" est également un avantage pour 17,7 % des répondants.
- Une minorité (moins de 2%) a développé l'intérêt d'avoir un accès facilité à une alimentation en circuit court et/ou une autonomie rendue possible grâce aux "Jardin potager, verger, cueillettes, bois de chauffage".



Ce qu'il faut retenir:

La qualité de vie et la proximité des activités de plein air dans notre département sont forcément de nature à séduire les familles qui y vivent ou s'y installent, d'où un engouement pour résider en milieu rural.

Une imposition foncière moindre et le sentiment plus général d'un coût inférieur du poste logement (à nuancer selon l'attractivité touristique de la zone) par rapport à un habitat en ville peuvent également constituer un élément de réponse.

B - Inconvénients à résider en territoire rural.

80 % des enquêtés ont répondu à cette question. 20 % n'a formulé aucun inconvénient, associé à 2 % de répondants qui ont explicitement signifié l'absence d'inconvénient dans cette question complètement ouverte.

Les propos des répondants ont générés **356 réponses** que nous avons classées dans des sous-catégories. Parmi les répondants qui se sont exprimés (146) :



Inconvénients à résider dans un territoire rural

Lecture: 33,15 % des réponses concernent « Les déplacements ».

- Plus de 33 % des réponses se situent dans la catégorie intitulée "déplacements". Ceux-ci représentent l'inconvénient majeur.
 - O La dépendance à la voiture pour près de 10 % des réponses: "Obligation de prendre la voiture pour tous les déplacements", "Nécessité d'utiliser son véhicule quotidiennement" et l'éloignement de tout service à hauteur de 7,6 % : "Énorme temps de déplacement pour toute démarche". Le manque de transports en commun est également souligné, avec des horaires et/ou fréquence inadaptés dans 6,5 % des commentaires.
 - Les frais consécutifs à ces déplacements sont également cités par 20 personnes.

Notons que la dispersion de l'habitat (environ 160 communes) aggrave l'isolement et accentue les besoins d'utiliser son propre véhicule, le réseau public de transport ne pouvant atteindre toute la population.

- L'éloignement ou le manque de services talonnent très logiquement cette difficulté, avec près de 31,5% de réponses à la question.
 - Près de 10 % de réponses pointent en effet que l'absence d'activités de loisirs, de structures sportives ou culturelles est un réel inconvénient.
 - Les services de santé sont également cités à 8,7 % : "Éloignement des hôpitaux", "Loin des soins spécifiques", "Distance des services d'urgence", "Difficulté à avoir des rendezvous médicaux"
 - O 7,8 % de réponses déplorent l'éloignement ou l'absence de services publics administratifs ou de tous les services confondus.

- Plus de 12 % des réponses sont liées au coût de la vie, et en particulier :
 - Les frais consécutifs aux déplacements, déjà abordés plus haut, à hauteur de 5,6%,;
 - Les coût des impôts locaux (2,5 %), les charges liées au logement et le prix des loyers et de l'immobilier pour 8 personnes (2 %) qui flambent dans les communes dont l'économie est axée sur le tourisme, pour un total de 4,5% dans cette sous-catégorie.
- L'emploi sur le territoire est un domaine considéré comme un inconvénient et cité dans 7,9% des réponses, avec près de 6 % qui évoquent le peu d'emplois disponibles ou le manque de diversité dans l'emploi : "Il est plus difficile de trouver un emploi", " L'emploi est moins diversifié", ou, de façon plus réservée, des "salaires plus bas" (3 personnes) ou des difficultés d'accès à la formation continue (3 personnes également). Ces éléments peuvent être nuancés par une étude de l'Insee parue en 2014 qui précise que si l'économie des Hautes-Alpes est très orientée vers les activités présentielles qui répondent aux besoins de ses résidents (elle compte une forte proportion d'emplois publics et d'emplois liés au tourisme, surtout dans la zone d'emploi de Briançon), depuis quinze ans, l'emploi a progressé plus vite que la population et le chômage est comparativement bas.
- Près de 7,56 % de réponses ont évoqué des désagréments liés à la vie sociale et notamment l'isolement (4 %), le manque de mixité sociale et culturelle (1,4 %) ou des difficultés à créer un réseau social (3 personnes) car "Les possibilités de rencontres et d'échanges sont limitées par rapport à la ville", "Difficultés de créer un réseau amical, d'entraide".
- Dans près de 6 % des réponses, une complication liée à la vie dans les Hautes Alpes concerne l'accès aux études : une "orientation limitée" dans les établissements du secondaire et des "universités éloignées pour les études supérieures" à hauteur de 3,5 %.
- De façon moins marquée, 4 personnes (1%) pointent des écueils liés au "manque de reconnaissance de la population rurale par les pouvoirs publics".



Ce qu'il faut retenir:

Les difficultés qui semblent davantage ressortir sont donc très liées à l'éloignement des services ou à leur absence, idem pour l'emploi, la scolarité et les études, qui induisent de nombreux déplacements ainsi qu'aux coûts que cela engendre par ailleurs. Nous retrouverons ces éléments de réponse dans la thématique Accès aux services publics.

Vivre en milieu rural semble présenter un coût "social" en lien avec un sentiment d'isolement.

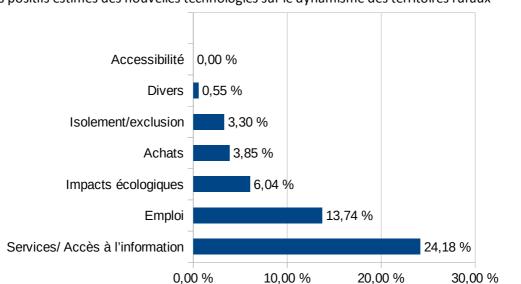
Développement de l'offre de transports ferroviaires et collectifs en général ? Maintien ou retour des services publics, des commerces, de l'emploi ? Quelles solutions pour le désenclavement des territoires ruraux ?

C - Intérêt des nouvelles technologies pour dynamiser le territoire.

Nous avons orienté cette partie du questionnaire vers les nouvelles technologies afin de déterminer si elles pouvaient représenter une solution en terme de développement local, et par là agir sur la situation familiale des enquêtés.

Pour un peu plus de la moitié des répondants, 50,5%, les nouvelles technologies peuvent participer à dynamiser les territoires ruraux, alors que 17,5 % ne le pensent pas. Près de 30 % ont répondu "Je ne sais pas" et 2 % n'ont pas répondu à cette question fermée.

La plupart des précisions apportées concernant ces nouvelles technologies se sont focalisées sur les médias numériques et les nouvelles techniques de l'information et de la communication. Nous retrouvons très peu de propos qui concernent les avancées technologiques dans d'autres domaines : médical, scolaire (tableaux blancs interactifs), véhicules ou robotique (domotique) par exemple.



Effets positifs estimés des nouvelles technologies sur le dynamisme des territoires ruraux

Dans cette majorité de répondants qui note des <u>effets positifs</u> des nouvelles technologies sur le territoire :

O 24 % des réponses apportées expriment des bénéfices liés aux services ou à une accessibilité à l'information : dans près de 10 % des réponses, elles permettent la diffusion de l'information, la communication et l'accès aux savoirs ; dans 6 %, les formalités administratives sont facilitées et dans près de 5 % des commentaires cela représente une porte d'entrée pour des loisirs ou la culture. 2 % des réponses concerne l'accès à la santé grâce à l'E-santé et aux consultations à distance. Les autres réponses, minoritaires, expriment la possibilité d'expression citoyenne qu'elles offrent (pétitions en ligne, sites participatifs sur internet).

Ces réponses corroborent les inconvénients majoritairement décrits plus haut : ces outils permettent de limiter les déplacements liés à l'éloignement des services publics et des structures culturelles et de loisirs.

o 14% des réponses précisent que les nouvelles technologies sont une aubaine pour

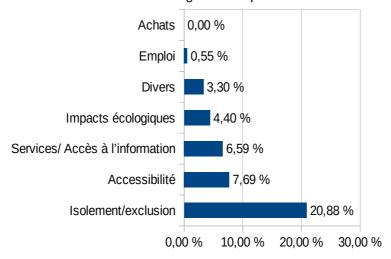
l'emploi, notamment grâce au télétravail (10%), par la possibilité d'implantation de nouvelles entreprises que cela offre ou par l'accès à la formation continue en ligne qu'elles permettent.

- 6 % des réponses font le lien et mettent l'accent spécifiquement sur l'impact écologique positif, notamment par la suppression, de certains déplacements (5 %) ou grâce à des dispositifs utiles à la transition écologique (panneaux solaires, bus électriques).
- Près de 4 % évoquent les achats en ligne et la diversité des propositions commerciales par internet,
- o et enfin, **3** % des réponses indiquent que ces technologies permettent de **réduire la distance** avec des proches éloignés ou de mettre en contact des personnes dans une recherche de partage avec les habitants du territoire.

On relève ce type de commentaires : "Formalités possibles à distance", "Utiles pour recevoir les informations locales par mail", "Outils intéressants pour organiser le co-voiturage", "Culture de premier niveau plus accessible".

• Près de 18% des enquêtés (32 personnes) ont cependant répondu qu'ils ne pensaient pas que les nouvelles technologies pouvaient participer à dynamiser les territoires ruraux ou en tout cas que ces outils avaient leurs <u>limites</u>.

Effets négatifs estimés des nouvelles technologies sur le dynamisme des territoires ruraux



- O Près de 21 % des réponses apportées montrent que les enquêtés estiment qu'elles favorisent l'exclusion ou l'isolement dans la mesure où elles engendrent une perte de l'humain dans près de 10% des réponses, qu'elles ne sont pas adaptées à tous pour 5,5 % ou qu'elles confinent pour 4% : "Il faut du contact humain", "Les nouvelles technologies ne doivent pas remplacer la relation humaine", "Contacts humains inexistants et service peu adapté à nos réalités territoriales", "Une part non négligeable de la population n'a pas la culture ni la pratique pour faire les démarches en ligne".
- O Près de 8 % des réponses soulèvent également des problèmes d'accessibilité, dont ceux

- liés à l'âge (5%) ou à l'accès au réseau internet, à la connexion haut débit (2%), ou encore à un besoin de formation.
- o 6,5% décrivent un lien entre l'arrivée des nouvelles technologies et la fermeture des services de proximité et des commerces, la perte de certains emplois ou encore une prise en charge individuelle moins adaptée car elles "limitent la possibilité d'exposer sa situation individuelle".
- O Plus de 4 % des réponses développent des **impacts négatifs environnementaux** : "Les batteries des voitures électriques sont non recyclables", "Les nouvelles technologies sont dévastatrices pour les ressources naturelles", "Problème de l'impact écologique (nucléaire, toxicité des matériaux qui sont utilisés puis jetés car deviennent trop vite obsolètes"), ou sur la santé : "Ondes néfastes pour la santé", "Impact des compteurs Linky".
- Enfin, 3% des écrits développe l'idée qu'elles sont insuffisantes pour répondre aux différentes problématiques des territoires ruraux.



Ce qu'il faut retenir:

Les spécificités du territoire sont donc marquées par de nombreux avantages en lien avec la qualité de vie dans son acception globale, c'est-à-dire à la fois un cadre de vie agréable (les forêts et les zones montagneuses couvrent 83 % du territoire départemental contre 68 % en Paca, Insee 2014) , une cohésion sociale, familiale et un tissu associatif riche, un coût de la vie moins important, qui prédominent les inconvénients à vivre dans les Hautes Alpes.

Les inconvénients, déjà bien identifiés, se focalisent sur les déplacements. Notons que dans une étude de l'Insee portant sur des statistiques de 2015 et rendue publique le 13 février dernier, sept français sur dix ont déclaré aller au travail en voiture et favorisent ce mode de transport « quelle que soit la distance parcourue ».

Dans les Hautes Alpes, il y a une domination écrasante de la voiture avec 75,6% de haut-alpins dont la voiture est le mode de transport principal pour se rendre au travail, 13 % des habitants qui privilégient la marche à pieds, parce que la proximité de leur lieu de travail le leur permettent, et 2,6 % qui s'y rendent en deux roues.

Au niveau national, 58% des trajets domicile-travail de moins d'1km se font en voiture, 60 à 75 % pour des distances de quelques kilomètres et 80 % au-delà de dix kilomètres*. Seulement 2% des actifs ayant un emploi vont travailler à vélo. Le chiffre des français cyclistes utilitaires double en zone urbaine dense (4%). Mais dès que l'on s'éloigne de l'hyper-centre, les habitants des communes limitrophes préfèrent les transports en commun lorsqu'ils y ont accès, et bien sûr la voiture.

Dans les Hautes-Alpes, on se heurte à plusieurs obstacles à la pratique du "vélotaf" (aller au travail à vélo), comme la géographie de montagne avec du dénivelé positif, la distance entre les communes de résidence et les bassins d'emploi, et le manque criant d'infrastructures cyclables efficaces en zone périurbaines. Ce n'est pas parce que l'on n'habite pas en ville que l'on ne peut pas se déplacer à vélo. Mais les vitesses élevés des axes uniquement conçus pour les véhicules motorisés découragent les utilisateurs cyclistes.

Par ailleurs, seulement 4,5 % des habitants des Hautes Alpes utilisent les transports en commun,

toujours selon cette étude 2015 de l'Insee, preuve que les transports en commun ne trouvent pas leur place dans ce territoire, avec un maillage peu étendu, une fréquence insuffisante et des horaires peu adaptés.

Concernant les nouvelles technologies, une majorité des enquêtés estiment qu'elles peuvent avoir des effets positifs sur le dynamisme territorial, une autre partie est plus réservée voire opposée à cette idée. Pour certains, elles peuvent répondre en partie à la problématique des transports, pour des démarches administratives, les achats de biens et services, l'accès à une vaste information. Mais beaucoup alertent aussi sur leurs limites, avec un renforcement de l'isolement qui peut être vécu en zones rurales, et leurs conséquences en terme de fermeture des services de proximité et des commerces.

^{*}Source INSEE 2015

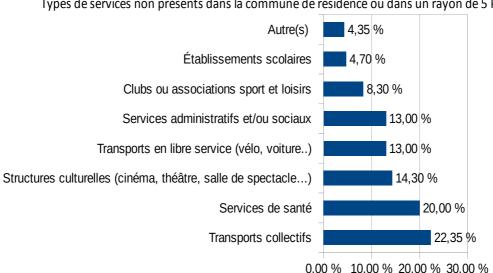
3 - L'accès aux services de proximité

Cette thématique a été proposée à travers deux questions (Q10 et Q11) : une semi-ouverte et une ouverte.

A - Les manques

Dans un 1er temps, les enquêtés ont été invités, parmi plusieurs catégories, à cocher les différents types de services publics qui ne sont pas présents dans leur commune ou à proximité, dont ils auraient besoin ou regrettent l'absence.

129 personnes ont répondu à cette question, soit près de 71% des enquêtés. Les résultats reportés cidessous sont un peu différents des chiffres bruts obtenus car des réponses « autres » ont plus être reclassées dans les catégories existantes.



Types de services non présents dans la commune de résidence ou dans un rayon de 5 km

Lecture: 22,35 % des répondants ont coché la case « transports ».

Puis ils ont pu librement ajouter un commentaire pour préciser leur réponse, 93 personnes l'ont fait.

38 % des réponses recueillies portent sur le manque ou l'absence de transports collectifs, plus d'//s évoquant une fréquence de bus et/ou un maillage en zones péri-urbaines insuffisants et 1/4 l'absence de ligne de train régulière : "Département très mal desservi, transports trop peu fréquents et inadaptés aux horaires de travail"; "Transports insuffisants et trop chers par rapport à la voiture".

Rappelons que la problématique des déplacements était l'inconvénient le plus cité dans la partie précédente sur les spécificités des territoires ruraux dans 33% des réponses.

A l'appui des différents éléments apportés en matière de transport et comme cela sera détaillé plus loin dans la thématique Transition écologique, 24 % des réponses précisent que les services de transport en libre service manquent dans le département, et plus particulièrement les vélos électriques ainsi que les infrastructures (pistes cyclables) qui permettent de pratiquer ce mode de déplacement de façon sécurisée.

- La catégorie des services de santé vient en deuxième position avec 33,5 % de réponses, conformément à la problématique des déserts médicaux en milieu rural, et en particulier le manque de médecins spécialistes pour 16% des réponses, dont près de la moitié soulignent l'absence d'ophtalmologiste, puis de façon moins prononcée, de gynécologue, dentiste, dermatologue. Les enquêtés sont nombreux à déplorer une "réponse aux soins inadaptée : délai de rendez-vous de 6 mois à un an, voire refus de patientèle"; "Services de santé présents mais très insuffisants", "Inexistants ou délais d'attente trop importants".
 La problématique du manque ou de l'éloignement des services de santé était également citée dans la partie sur les territoires ruraux dans 21% des réponses.
- Près de 25 % des réponses se trouvent dans la catégorie des structures culturelles : cinéma, théâtre, salles de spectacles ou de concerts, médiathèque, musée, MJC, précisant que "Les associations culturelles sont peu développées", que "l'offre culturelle est trop onéreuse ou gratuite mais trop éloignée", ce qui fait écho aux problématiques des déplacements et du budget familial décrits plus haut.
 Cette catégorie concernait 24% des réponses sur les inconvénients à résider en territoire rural.
- 22% des réponses concernent également l'éloignement ou l'absence de services administratifs et/ou sociaux. Caisse d'Allocations Familiales, Postes, Maisons de Services aux Publics, Caisses Primaires d'Assurance Maladie sont manquants: "La CAF la plus proche est à une heure de route", ou "Présents mais de moins en moins accessibles", avec des "horaires inadaptés".
 Ce domaine concernait 19% des réponses sur les inconvénients à résider en territoire rural.
- 16,5 % des réponses se trouvent dans la catégorie des établissements scolaires, en particulier pour pointer le manque d'établissements d'enseignement supérieur et de lycées avec un choix d'orientation plus étendu ou d'écoles alternatives.
 Cela concernait 14% des réponses sur les inconvénients à résider en territoire rural.
- Près de 15 % traduisent un regret face à l'éloignement ou l'absence de clubs ou associations sportives et de loisirs.
- Dans la catégorie "autres", on retrouve de façon très sporadique et peu significative l'accès à internet haut débit, une crèche, une laverie, un EHPAD, un établissement de restauration collective, des commerces de proximité, un supermarché en vallée et un espace de co-working.

Ces derniers services ont été peu cités et cela rejoint l'étude Insee de 2014 dans laquelle il est précisé que malgré une faible densité, ce département rural possède un bon niveau d'équipement. Le département est en effet mieux équipé qu'en moyenne dans la région PACA (Insee 2014) : il compte 390 équipements de proximité (boulangeries, bureau de poste...) pour 10 000 habitants, contre 329 dans l'ensemble de la région. Ce fort taux d'équipement résulte de la vocation touristique du département et de sa géographie. Il est cependant à relativiser par les temps d'accès, qui laissent 21% de la population (environ 30 000 habitants) à plus de 30 mn des équipements de la gamme supérieure (lycées, pôle emploi, urgences, maternité, médecins spécialistes, cinéma, hypermarché...). Cet isolement est particulièrement accentué pour l'accès aux établissements de santé comme nous l'avons vu plus haut : 35 % des habitants (environ 48 000 personnes) sont à plus de 30 mn d'une maternité contre 7 % en Paca. Il s'agit des habitants des confins du département : cantons du Briançonnais, Queyras-Guillestrois, Champsaur Valgaudemar et Serrois.

Ce qu'il faut retenir:

Les résultats de cette partie de l'enquête corroborent ceux de la partie précédente, en particulier sur les inconvénients à résider dans un territoire rural. L'éloignement et le manque de services reviennent donc majoritairement, notamment la problématique des transports collectifs, suivis des services de santé puis des structures culturelles ou de loisirs et des services administratifs ou sociaux.

Comme nous l'avons déjà exprimé, la dispersion de l'habitat (seules 14 communes rassemblent une population supérieure à 1500 habitants) entraîne un éloignement de la population des services de proximité.

B - Comment faciliter l'accès aux services de proximité ?

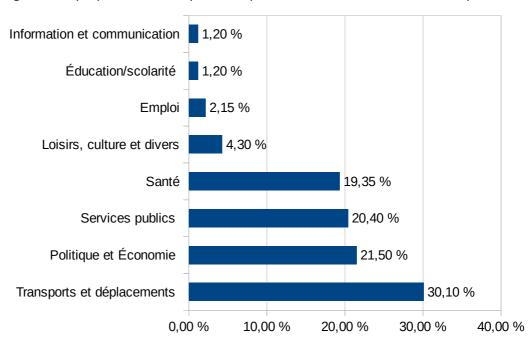
Les enquêtés ont pu ensuite s'exprimer sur ce qui pourrait faciliter l'accès à ces services à proximité. Seulement 43 % d'entre-eux ont répondu à cette question en faisant des propositions.

Ces commentaires ont générés 93 réponses que nous avons organisées en 8 catégories

- Services publics (19 réponses)
- Transports et déplacements (28)
- Éducation/scolarité (1)
- Emploi (2)
- Information et communication (1)
- Loisirs, culture et divers (4)
- Santé (18)
- Politique et Économie (20)

et plusieurs sous catégories.

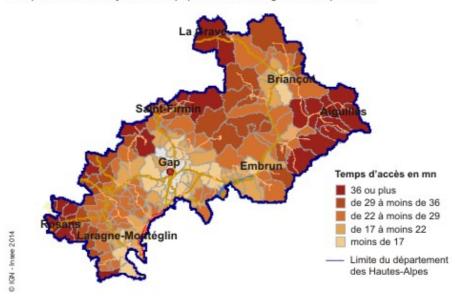
Répartition par catégories des propositions des répondants pour faciliter l'accès à ces services de proximité



- Les transports et déplacements concernent 30,10 % des réponses. L'amélioration de l'offre de transports collectifs est majoritairement proposée à hauteur de 21,5 %. L'augmentation de la fréquence est de nombreuses fois formulée, puis l'adaptation des horaires et le développement du réseau et des dessertes suivent dans les propositions. On retrouve les commentaires suivants : "Des transports collectifs plus réguliers et sur une plage horaire plus dense", "Rouvrir la ligne de train", "Des mini-bus partout et régulièrement". A noter également qu'une diminution des tarifs est sollicitée "Un transport en commun moins cher et plus régulier pour les bus ou les trains". 4 % des réponses de cette catégories concernent la mise à disposition de vélos en libre-service et 2,5 % pour l'aménagement de piste cyclables. 2,5 % des réponses concernent l'aménagement et la sécurisation des infrastructures routières. Il est probable que ces réponses aient été formulés par une majorité de gapençais qui bénéficient déjà d'un réseau de transports en commun et qui souhaiteraient son développement.
- 21,5 % des réponses ont été regroupées dans une catégorie en lien avec la politique ou l'économie, avec des commentaires généralistes et difficiles à exploiter : "Une volonté politique" a été écrit par 9 personnes, puis de façon plus éparpillée statistiquement, l'investissement massif en territoire rural pour l'ensemble des services, une mutualisation des investissements entre communes, moins taxer les associations, développer la communication aux citoyens et les impliquer dans les décisions.
- Le retour des services publics, notamment avec des horaires adaptés, est également fortement plébiscité (20,4 % des réponses). La mise en place de permanences physiques de proximité rejoint la problématique du sentiment d'isolement ressenti dans les territoires ruraux et de la méfiance par rapport aux effets des nouvelles technologies sur la présence de ces services. Cette réponse représente près de 13% des commentaires de cette catégorie : "Remettre en place des permanences physiques de proximité compétentes (décentralisation)", "Revenir aux interlocuteurs physiques pour les services CAF, impôts, MSA, CPAM, Pôle-emploi". Les autres réponses concernent l'adaptation des heures d'ouverture ou la création d'une Masion de Service Au Public.
- 19,35 % des réponses concernent des mesures dans le domaine de la santé, notamment pour 5 % le fait de favoriser l'installation de généralistes, développer les consultations de spécialistes à l'hôpital ou en libéral (6,5 %), interdire le refus de patient, développer la prévention ou désengorger les urgences.
- D'autres types de propositions ont été abordées dans le domaine des loisirs et de la culture (4,3 % des réponses) avec l'idée d'une aide financière pour y accéder ou la création d'infrastructures.
- Le domaine de l'emploi concerne 2,15 % des réponses telles que favoriser les horaires variables dans les entreprises de façon à pouvoir accéder aux services publics durant leurs heures d'ouverture ou tout simplement créer de l'emploi.

Pour conclure, même si le département est mieux équipé que la moyenne en PACA, un habitant sur cinq reste toutefois très éloigné des services publics, notamment dans les zones montagneuses du nord et de l'ouest du territoire.

Temps d'accès moyen aux équipements de la gamme supérieure





Ce qu'il faut retenir:

Dans les propositions, l'amélioration de l'offre de transports collectif est plébiscitée.

Il ressort également une tendance assez marquée pour limiter la dématérialisation et conserver la relation humaine avec des agents formés et à l'écoute présents sur le territoire. La dématérialisation "à marche forcée" éloigne de plus en plus les services publics de la population ce qui peut être un frein à l'accès aux droits et renforcer un sentiment d'abandon, tant sur le plan social que géographique.



A chaque décision d'éloignement de services, il devrait être fait obligation aux autorités publiques d'en évaluer l'impact et de prévoir un dispositif d'accompagnement pour ceux qui en subissent les effets. (Unaf)

Les répondants souhaitent des pouvoirs publics, le maintien des services de proximité, administratifs, sociaux et de santé, avec notamment une incitation à l'installation des praticiens (généralistes, spécialistes, paramédicaux) dans les zones sous dotées et de manière générale la revitalisation des territoires ruraux et de montagne. Le monde associatif a donc un rôle majeur par ses valeurs de solidarité, comme vecteur de fraternité et de sociabilité. Il peut contribuer à trouver des solutions en raison de sa proximité territoriale.



Partie intégrante d'une société démocratique, les associations de petite et grande taille doivent être mieux soutenues dans leur composante bénévole comme dans leur composante salariée. (Unaf)

4 – La transition écologique

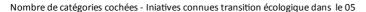
La dernière thématique sur laquelle ont été questionnées les personnes enquêtées est celle de la transition écologique et énergétique. Cette partie comprend 5 questions : 1 fermée (Q19), 2 mixtes (Q16 et Q18) et 2 ouvertes (Q17 et Q20).

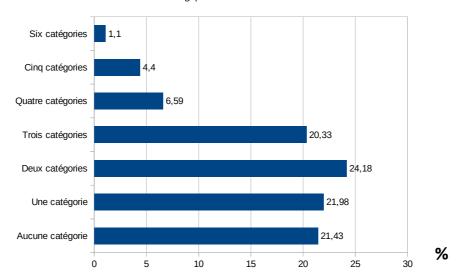
Il s'agissait de mesurer les connaissances des répondants sur les initiatives repérées et jugées pertinentes dans ce domaine dans le département ou ailleurs. De connaître leurs propres initiatives ou comportements au quotidien pour aller dans le sens de la transition écologique. Et enfin, si les pratiques adoptées avaient un impact sur le budget familial et lequel le cas échéant.

A - Les initiatives repérées dans le département.

Des catégories étaient proposées aux répondants qui pouvaient préciser leurs réponses dans une zone de commentaires.

79% des enquêtés ont répondu à cette question en cochant une ou plusieurs catégories et en indiquant parfois plusieurs initiatives dans leur réponse.



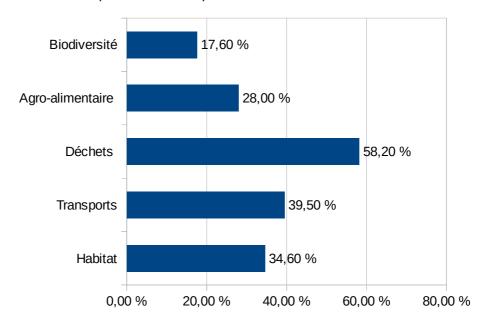


- 44% des répondants ont coché 0 ou une seule catégorie (21% n'ont rien coché).
- 44.5% ont coché 2 ou 3 catégories
- 12% plus de 4 catégories.

Une majorité de répondants ont donc coché entre 1 et 3 catégories dans cette question (66.5%).

290 réponses ont été collectées au total puis classées en catégories et en sous catégories.

Plusieurs personnes ont coché les cases thématiques sans apporter de précisions sur les initiatives repérées. Aussi dans chaque catégorie, le nombre de fois où la case a été cochée n'est pas le même que le nombre de réponses apportées dans une catégorie. Des personnes ont aussi parfois formulé leurs réponses dans une catégorie particulière mais en évoquant d'autres thématiques. Dans ces cas, nous avons reporté ces réponses pour les reclasser dans les catégories proposées.



Catégories d'initiatives repérées dans le département

- La thématique "Déchets" a été cochée par 58% des répondants, c'est le plus fort taux de réponses parmi toutes les catégories. En contrôlant les commentaires apportés sur cette catégorie, on constate que :
 - o le "tri sélectif et le recyclage des emballages" est l'initiative la plus populaire parmi toutes les initiatives citées dans les réponses (toutes catégories confondues), et que ¾ des répondants dans la catégorie "déchets" l'ont cité dans leurs commentaires (cela représente 29% sur l'ensemble des répondants).

Si cette catégorie est repérée par près de 60% des répondants, les initiatives connues et jugées pertinentes sont plus rares. Le développement du tri sélectif et la diffusion des consignes semblent être les pistes privilégiées dans ce domaine. 8 personnes citent aussi le "compostage" et des points de compostage collectif.

Le traitement des déchets est bien repéré par les répondants, on ne peut cependant pas en déduire avec certitude qu'ils le considèrent assez performant et réponde à leurs attentes face au traitement des déchets.

 Puis viennent les transports (39.5%), et près de la moitié des répondants de cette catégorie citent le réseau de transports en commun, en particulier gratuit comme à Gap, comme une initiative pertinente dans le cadre de la transition écologique. Si l'on rassemble les réponses sur le réseau transport et celles sur les bus électrique on enregistre 59% des réponses sur l'ensemble de cette catégorie transports, et cela représente 15% de l'ensemble des réponses.

Parkings relais, covoiturage, actions associatives de valorisation de la mobilité douce sont les autres dispositifs ou actions repérées, mais de façon très limitée et représentent 8% de l'ensemble des réponses. Les modes de déplacement électriques, individuels ou collectifs, représentent 6%.

- La catégorie "habitat" a été cochée par près de 35% des répondants. Ce sont les mesures (lois, aides) pour encourager les travaux de rénovation, isolation pour les particuliers qui ont été le plus citées (33% des réponses dans cette catégorie), en particulier les travaux pour "améliorer la qualité énergétique des logements". La production d'énergie renouvelable, les écoconstructions, les logements partagés sont aussi des initiatives repérées dans près de 45.5% des réponses citées dans cette catégorie. Les travaux pour les établissements publics ou collectifs sont très peu cités et représentent moins de 1.5% des réponses au total.
- L'agro-alimentaire est cochée par 28% des répondants qui citent pour plus de 70% les circuits courts pour les particuliers (ventes directes, AMAP) et en restauration collective, ainsi que l'alimentation biologique (23%).

Il n'y a pas de commentaires sur les agriculteurs ou les producteurs engagés bio, le nombre de fermes ou encore les entreprises de transformation et de distribution. Or il y a une progression nationale dans ce domaine et dans toutes les filières. La région PACA arrive en 4ème position des producteurs engagés en bio, et en 5ème position des transformateurs et distributeurs engagés en 2017 (Source : Agence pour le Développement et la Promotion de l'Agriculture Biologique).

• La biodiversité a été cochée 32 fois avec 10 commentaires sur ce sujet, notamment l'existence d'organismes de protection de la nature pour plus de 80% des répondants dans cette catégorie. C'est nettement un domaine dans lequel les répondants n'ont repéré que très peu d'initiatives.

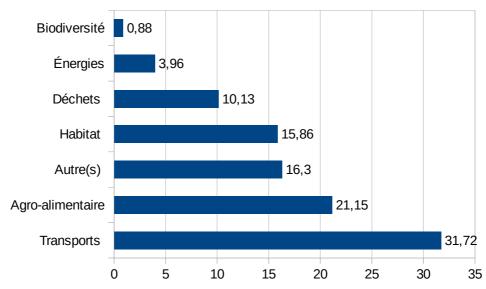
B - Les autres initiatives.

Nous avons souhaité questionner aussi les enquêtés sur d'autres initiatives repérées ailleurs que dans le département.

Seulement 50% des enquêtés ont répondu à cette question. Cela traduit-il un déficit de connaissance d'initiatives existantes en faveur de la transition écologique ?

227 réponses ont été recensées. Il est possible que cette question ait été mal comprise, ou confondue avec la question précédente Q16. Cette question devait nous permettre d'identifier des mesures que les enquêtés connaissent mais sur lesquelles ils estiment qu'il y aurait des efforts à faire sur notre territoire.

Catégories d'initiatives intéressantes à mettre en place en matière de transition écologique



- Les réponses dans le domaine du "transports" sont les plus nombreuses (32%).
 - C'est le réseau de transports en commun et la gratuité, qu'ils souhaiteraient voir déployer davantage. Cela vaut pour le réseau existant et gratuit de bus, notamment pour la ville de Gap, qui en a un mais avec une fréquence qui ne satisfait pas totalement les utilisateurs actuels ou potentiels, mais aussi pour d'autres communes dans lesquelles le réseau est inexistant ou trop faible.
 - Les transports ferrés sont aussi cités, avec le besoin d'améliorer les lignes. Le réseau ferroviaire est aussi une réponse qui mériterait d'être privilégiée pour réduire ou réguler le trafic routier des poids lourds.
 - Le transport à la demande, qui fait écho aux difficultés liées à la mobilité dans les territoires ruraux est également une réponse enregistrée.
 - Le covoiturage, les voitures partagées, avec le développement des parkings relais recueillent ensuite plusieurs réponses, et c'est dans le cadre des trajets professionnels ou domicile travail que ces initiatives sont particulièrement plébiscitées.
 - O Parmi les solutions alternatives à la voiture individuelle, les aménagements cyclables notamment le développement des pistes sécurisées pour favoriser la pratique du vélo paraissent des initiatives intéressantes à mettre en oeuvre par les communes et le Département. Les vélos en libre service, repérés dans d'autres villes, sont également des mesures cités par quelques répondants. Le libre-service pour les voitures est également une option.
 - Quant à la voiture individuelle, les initiatives citées font référence au développement des "véhicules propres", avec la recherche de nouvelles énergies, notamment l'électrique considéré comme moins polluant. 4 personnes jugent utiles les mesures incitatives et les aides pour changer de véhicule.
 - Le principe "pollueur-payeur" est proposé par 2 répondants.

Il s'agit d'un principe selon lequel les frais résultant des mesures de prévention, de réduction et de lutte de la pollution doivent être pris en charge par le pollueur. Le principe pollueur-payeur a été adopté par l'OCDE en 1972, en tant que principe économique visant l'imputation des coûts associés à la lutte contre la pollution. C'est un des principes essentiels qui fondent les politiques environnementales dans les pays développés. Le principe pollueur-payeur est appliqué en France par exemple avec les taxes sur l'assainissement de l'eau ou la taxe des ordures ménagères.

- La seconde catégorie qui recueille le plus de réponses est celle de "l'agro-alimentaire" (21%).
 - La promotion de l'agriculture locale, en privilégiant les circuits courts pour la restauration collective et pour les particuliers centralisent 8% des réponses sur la totalité.

Cette réponse était déjà citée dans les initiatives repérées dans les Hautes-Alpes. On peut supposer que les efforts dans ce sens sont jugés insuffisants.

- C'est le cas également pour l'alimentation bio, avec des moyens pour favoriser son développement et son accès pour tous, à tous les niveaux de la chaîne du producteur (soutien à l'installation ou à la reconversion) au consommateur, en passant par la commercialisation. Dans la même idée, la suppression des pesticides, herbicides, la taxation des produits nocifs, non-écoresponsables, est également citée, ainsi que la diminution de l'élevage industriel au profit d'une "agriculture paysanne durable".
- Quelques personnes alertent aussi sur la notion de gaspillage. Une notion que nous retrouverons plus loin avec des idées autour du recyclage et du réemploi allant dans le sens du "consommer autrement" prôné par plusieurs répondants.
- Il y a près de 16% de réponses dans la catégorie "habitat".
 - Les travaux pour renforcer l'isolation des maisons, notamment anciennes, ou dans le cadre des constructions neuves sont particulièrement cités, avec une demande d'aides ou de lois pour les favoriser afin de les encourager plus directement. Ces initiatives recueillent plus de 10% des réponses sur la totalité.
 - L'utilisation des énergies nouvelles, moins polluantes, sont notamment citées, le solaire thermique et photovoltaïque ; les éco-constructions.
 - Les formes de logements alternatifs et partagés, colocation, habitat groupé figurent également parmi quelques réponses.
- Le nombre de réponses dans la catégorie "déchets" représente 10%.
 - Les enquêtés connaissant visiblement peu d'initiatives développées ailleurs, autres que le tri des déchets qui est également pratiqué dans le département.

Cela pourrait-il signifier que le traitement des déchets est considéré comme assez performant et répondant aux attentes de la population enquêtée ?

Il est néanmoins noté que **le tri peut être amélioré**, notamment la récupération et le recyclage des emballages.

- O Notons qu'ils sont environ 7% à suggérer des améliorations dans le domaine du compostage, notamment collectif dans les quartiers, voire les immeubles.
- O **Du côté des usagers des mesures incitatives doivent être trouvées**. Le système pollueur-payeur est évoqué par 3 personnes dans ce domaine : "faire payer la collecte ordures ménagères au poids pour inciter à trier".

Cette expérience a été menée il y a quelques années à Embrun et n'a pas fonctionné, d'autres initiatives semblent donc à trouver, mais les répondants n'ont pas beaucoup fait connaître leurs idées dans ce domaine.

• Nous avons ajouté une dernière catégorie, sans la nommer, qui centralise des réponses diverses, mais dont le point commun est de promouvoir une autre façon de consommer, d'éduquer, de "penser local", responsable.

Cela concerne la matériel par exemple l'électroménager, l'habillement, le tourisme, des événements sportifs, la médecine, et aussi l'économie de moyens, la mutualisation, la monnaie locale.

37 réponses, soit 16%, vont dans ce sens, dont la moitié vise un changement d'habitudes et le développement des modes de consommation alternatifs pour sortir de la logique de société de consommation.



Ce qu'il faut retenir des initiatives repérées ailleurs par les enquêtés :

Le transport se trouve en 1ère position ; il était en second pour les initiatives dans les HA, mais peu de propositions différentes au réseau gratuit de transports en commun étaient citées. Ce thème recueille ici un plus grand nombre d'idées autour des alternatives à la voiture individuelle, concernant les transports collectifs, le vélo, les énergies "propres". Les enquêtés semblent donc demandeurs d'une offre élargie de services de transports collectifs ou d'infrastructures qui permettraient le développement des modes de déplacement alternatifs à la voiture individuelle (parkings relais, infrastructures cyclables) et qui apparaissent manquants dans le département.

L'agro-alimentaire qui était en 4ème position dans la question précédente se trouve ici en seconde position, les enquêtés faisant part de plusieurs initiatives qu'ils estiment assez peu déployées sur le département : la promotion de l'agriculture locale et des circuits courts, le développement de l'alimentation bio, la lutte contre le gaspillage.

Sur l'habitat, on retrouve sensiblement les mêmes idées autour des nouvelles énergies et matériaux isolants, et des aides ou mesures existantes dans ce domaines.

Quelques idées sont reprises concernant les déchets, en particulier l'amélioration du tri, la mise en place de compostages collectifs, et les moyens d'inciter les usagers à respecter les consignes de tri ou à favoriser aussi le recyclage et le réemploi.

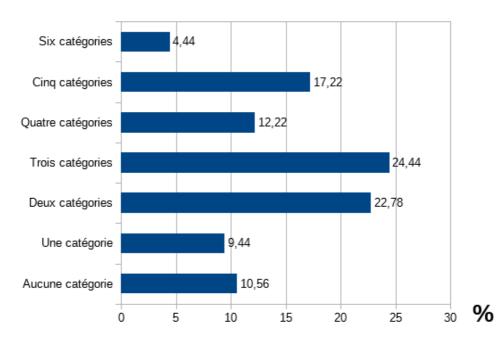
La sensibilisation au "consommer autrement" est une thématique qui apparaît ici et reviendra plusieurs fois dans les pratiques au quotidien.

C - Les initiatives personnelles ou familiales

Il a été demandé aux enquêtés de citer les initiatives ou comportements qu'ils ont eux-mêmes adoptés dans leur quotidien pour contribuer à la transition écologique.

90% des enquêtés ont répondu à cette question, en cochant une ou plusieurs catégories et en indiquant parfois plusieurs initiatives dans leur réponses. Ils ont donc beaucoup plus répondu à cette question sur leurs pratiques au quotidien, que lorsqu'il leur était demandé de citer des initiatives connues dans le département ou ailleurs (soit plutôt collectives).

Nombre de catégories cochées - Initiatives du quotidien pour contribuer à la biodiversité

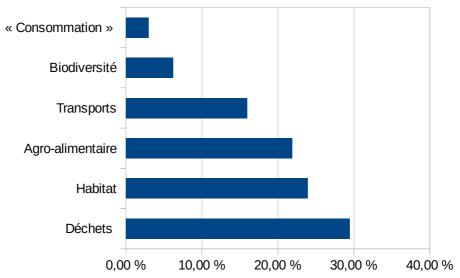


- 19% ont coché 0 ou une seule catégorie
- 47% ont coché 2 ou 3 catégories.
- 34% en ont coché plus de 4.

Une majorité de répondants ont donc coché entre 2 et 5 catégories dans cette question (77%).

629 réponses ont été collectées puis classées en catégories (nous avons repris les catégories des 2 questions précédentes), et en sous catégories.

Initiatives adoptées au quotidien en matière de transition écologique par catégories



Lecture : 29,5 % des réponses concerne la catégorie des déchets

Le fait qu'il y ait un nombre supérieur de réponses par rapport au nombre de fois où les catégories ont été cochées ne modifie pas le classement suivant :

• Les déchets, cochées 111 fois (80% des répondants) et 186 réponses au total.

Notons que nous avons un écart entre le nombre de fois où cette case a été cochée (146), et le nombre de réponses obtenues que nous avons pu classer dans cette catégorie (186) : les répondants ont formulé plusieurs initiatives dans cette même catégorie.

Les réponses concernant le tri sélectif et le compostage sont plus importantes dans cette question sur les usages au quotidien, que comme initiatives existantes repérées dans le département ou ailleurs, soit à une échelle collective. Or, pour le tri sélectif, cela suppose que des dispositifs pour le tri existent dans des communes ou à l'échelle du département. Une partie des enquêtés faisant le tri n'a donc pas cité cette initiative au niveau départemental, mais le pratique néanmoins.

- 104 réponses, soit 16.5% des réponses sur le total (56% des réponses dans cette catégorie) correspondent au tri et au fait d'aller en déchetterie.
- O Puis le compostage, individuel, recueille 7% des réponses.

Selon l'ADEME, en 2018, 90% des français déclarent trier (au moins occasionnellement) et 10% seulement demeurent réfractaires... Le Syndicat Public de Valorisation des Déchets, précise que la moyenne nationale est de 46 kilos de déchets collectés par an et par habitant tandis que nous sommes à 50,5 kilos de déchets triés dans les Hautes-Alpes. Il n'est donc pas étonnant de retrouver le tri sélectif au premier rang des initiatives personnelles pour contribuer à la transition écologique.

- Près de 5% des répondants tenteraient également d'éviter les emballages et de privilégier les achats locaux ou "en vrac"
- La récupération ou réparation d'objets usagés ou cassés représente 4% des réponses de cette catégorie (1% des réponses au total)

• L'habitat (61%) et 146 réponses.

Notons ici encore que nous avons un écart entre le nombre de fois où cette case a été cochée (111), et le nombre de réponses obtenues que nous avons pu classer dans cette catégorie (146).

Les réponses concernant très globalement les économies d'énergie sont plus importantes dans cette question sur les usages au quotidien, que comme initiatives existantes repérées dans le département ou ailleurs, soit à une échelle collective.

Il n'est pas possible ici de savoir si les enquêtés ont pris en charge ces mesures à leurs frais ou grâce à des aides, et si une partie des répondants le feraient s'ils avaient la possibilité de le faire ou grâce à des aides.

Des initiatives auraient déjà été prises par certains, et on peut faire ressortir quelques sous catégories principales :

 les travaux d'isolation (8% des réponses), les changements de mode de chauffage ou une utilisation "raisonnée" (6%), l'installation de panneaux solaires ou le choix de fournisseurs d'électricité verte (3%). La limitation de la consommation (eau, gaz, électricité) citée à 23 reprises (4% des réponses) peut compléter cette réponse, ainsi que le changement de chaudière (2%). Ainsi, les efforts pour limiter la déperdition thermique ou d'énergie représente environ 23% des réponses totales et correspond au nombre de réponses que l'on peut regrouper le plus important.

- les constructions initiales écoresponsables recueillent quelques réponses (un peu plus de 1%)
- enfin, l'utilisation de produits ménagers naturels pour la maison (un peu plus de 1%)

• Agro-alimentaire (57%) et 138 réponses.

Notons ici encore que nous avons un écart entre le nombre de fois où cette case a été cochée (104), et le nombre de réponses obtenues que nous avons pu classer dans cette catégorie (138).

Les réponses concernant l'achat local en circuit court ou de saison sont plus importantes dans cette question sur les usages au quotidien, que comme initiatives existantes repérées dans le département ou ailleurs, soit à une échelle collective.

Avoir le choix des produits que l'on consomme est une grande tendance qui se manifeste de deux façons en particulier :

- Dans près de 16% des réponses, les enquêtés affirment pratiquer des achats locaux (ventes directes de producteurs, AMAP) et/ou bio qu'ils ont repérés, privilégier les potagers personnels ou collectifs, et l'ensemble de ces réponses correspond à plus de 73% des réponses de cette catégorie, une large majorité.
- plus de 4% des répondants seraient aussi dans une logique de limitation de certains produits : éviter ceux avec des emballages, éviter de gaspiller en achetant trop à la fois ou en tentant d'utiliser ces produits dans des recettes différentes. Des efforts pour limiter la consommation de viande (2% du total des réponses).

85 % des Français se déclarent intéressés par des produits bio et locaux (Source : Agence pour le Développement et la Promotion de l'Agriculture Biologique.). La sensibilité accrue des consommateurs concernant l'origine des produits biologiques ne se retrouve pas complètement auprès des répondants à cette enquête. Même si on pourra souligner que la catégorie "agro-alimentaire" est plutôt plébiscitée car cochée par 57% des répondants, 45.5% des réponses dans cette catégorie désignent l'alimentation bio, et précisons que cela ne correspond qu'à 5.5% des réponses totales.

• Les transports (47%) et 101 réponses

- Se déplacer à vélo reçoit près de 27% des réponses de cette catégorie, dont 5 personnes avec un vélo électrique et 1 trottinette.
- L'utilisation de la voiture individuelle de façon "raisonnée" est la seconde réponse la plus fréquemment citée dans cette catégorie mais différentes modalités lui sont associées. Certaines personnes évoquant une limitation des déplacements, du nombre de voitures par foyers, du passage à des véhicules moins polluants (électriques).
- L'utilisation des transports en commun publics arrive en 3ème position, mais cela ne concerne que 19 réponses sur les 629 obtenues, et on peut supposer que cela concerne beaucoup plus les résidents gapençais. Cela confirme aussi le fait que l'offre est très limitée sur le département.
- Le covoiturage et l'auto-partage concerne 17% des réponses de cette catégorie, et 2.7% des réponses au total.
- Au même niveau quasiment, la marche à pied est aussi citée. On peut supposer (et espérer ?) qu'un nombre plus important de répondants la pratique, mais ne l'ont pas spontanément indiqué.

- La biodiversité (22%) et 39 réponses.
 - Les jardins avec une diversité de plantations et d'espèces locales (41% de la catégorie) et dans herbicides, pesticides (36%) sont les réponses les plus nombreuses.
 - L'éducation, par exemple par des actions de sensibilisation auprès des enfants ou l'adhésion à une association de protection de la nature sont des réponses indiquées également.
- Une dernière catégorie "consommer autrement" comprend 19 réponses (3% du total). Ces réponses préconisent un changement dans les habitudes de consommation.

Cela concerne le réemploi et l'achat d'occasion, notamment pour l'électroménager, le mobilier, les vêtements et l'idée de sortir d'une consommation à outrance, en "achetant durable plutôt que jetable", de faire attention de façon générale à l'impact de l'homme sur la nature et favoriser l'humain plutôt que la consommation.



Ce qu'il faut retenir:

Le tri des déchets "classique", c'est-à-dire correspondant aux différents containers mis en place dans les communes, semble être une pratique qu'une majorité de répondants mettent en œuvre. Ils sont moins nombreux à aller plus loin avec la pratique du compostage, du "sans emballage", de la récupération.

L'habitat et l'agro-alimentaire sont aussi des domaines dans lesquels les enquêtés prennent des initiatives pour leur vie quotidienne. Cela concerne notamment des travaux d'isolation ou de changement de mode de chauffage pour favoriser des économies d'énergie. Les circuits courts, l'achat local et bio sont particulièrement cités.

Dans le domaine du transport, ils mettent aussi en place des initiatives individuelles qui peuvent être facilités par des mesures privés ou publiques, mais qui relèvent principalement de leur choix et de leur organisation : vélo, transports en commun, covoiturage, limitation de l'utilisation de la voiture.

La biodiversité semble être la grande absente de cette partie de l'enquête. Elle n'est vraiment pas au centre des intérêts et seulement 6% de l'ensemble des réponses évoquent des initiatives personnelles (jardin avec modes de cultures plus respectueux et sans pesticide). Pourtant la LPO fait des campagnes locales de sensibilisation à la disparition des espèces et en particulier des oiseaux (mais aussi des crapauds, hérissons...).

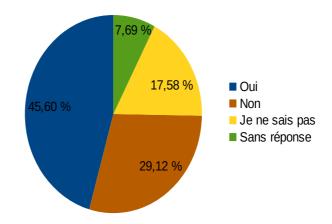
D - Économies réalisées via ces initiatives ou comportements.

Nous avons demandé aux répondants si leurs initiatives et comportements personnels au quotidien en faveur de la transition écologique avaient favorisé des économies dans leur budget familial.

Rappelons que les postes de dépenses les plus importants cités par les répondants sont le logement, l'alimentation, les transports.

92% des enquêtés ont répondu à cette question.

Ces initiatives en matière de transition écologique ont-elles favorisé des économies dans le budget familial?

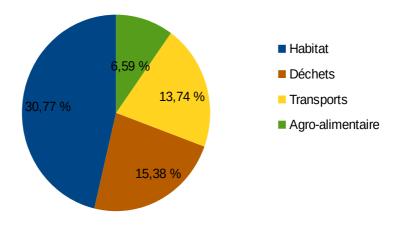


18% des répondants ont déclaré ne pas savoir si leurs initiatives avaient pu entraîner des économies dans leur budget familial, ce qui n'est pas surprenant. Plusieurs raisons peuvent être avancées :

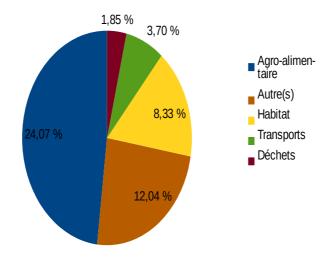
- les difficultés à le mesurer sur certaines catégories, en général ou à un instant T.
- d'autre part, certaines initiatives ne sont pas forcément mises en oeuvre pour entraîner des économies, mais peuvent également relever d'engagements ou de convictions personnelles en faveur de l'environnement. Nous avons pu noter aussi à la question suivante que certaines mesures leurs permettaient de faire des économies (notamment d'un point de vue énergétique) tandis que d'autres leur coûtaient plus cher, comme le choix d'une alimentation biologique, ce qui ne leur permettait pas de se prononcer sur une économie globale pour le budget familial.

Nous avons donc cherché à préciser les catégories et sous-catégories dans lesquelles les répondants avaient identifié un impact positif (des économies) ou un impact négatif, neutre (ou des freins au fait de privilégier des comportements en faveur de la transition écologique) sur leur budget familial.

Économies réalisées dans le budget familial grâce aux initiatives quotidiennes des répondants par catégories



Catégories d'initiatives quotidiennes qui n'ont pas permis de réaliser des économies sur le budget familial ou impact neutre



Les catégories qui recueillent le plus de réponses :

• L'habitat (51,85% oui/8,33%non)

On comprend facilement que 31% des répondants déclarent avoir réalisé des économies en mettant en place des mesures favorables à la transition énergétique dans le domaine de l'habitat. C'est dans cette catégorie que le pourcentage est le plus fort et en particulier dans le domaine du chauffage, de l'électricité et de l'eau que des effets positifs sur le budget auraient été constatées. Soit car des modes de chauffage plus économiques ont été recherchés ou grâce à des travaux pour une meilleure isolation du logement.

Plusieurs personnes soulignent néanmoins le coût plus onéreux des matériaux pour les écoconstructions et les rénovations. Nous pouvons nous poser la question de leur connaissance des aides ou crédits d'impôts existants dans ce domaine.

Ils indiquent aussi que les efforts faits ou qui seraient faits ne sont pas ou ne seraient pas significatifs dans leur budget compte tenu des problèmes d'isolation dans le logement, ou des coûts d'énergie (notamment électrique) qui limitent les effets positifs des changements de modes de chauffage ou d'habitudes de consommation.

L'agro-alimentaire (25,93% oui/24,07% non)

Les effets positifs ou négatifs sont assez partagés et représentent chacun autour de 15%.

• D'un côté, les mesures adoptées pour limiter les achats alimentaires leur ont permis de faire des économies : cultiver un potager, cuisiner des produits bruts, faire des conserves, arrêter des produits transformés, réduire la consommation de viande, éviter les gaspillages, faire des achats groupés.

• De l'autre, le coût de l'alimentation bio, locale, le fait de privilégier des produits sans emballage est considéré comme élevé, ne favorisant pas les économies. Sur les 113 réponses citées se référant à l'alimentation bio, au local et aux emballages dans la question 18 sur les initiatives au quotidien 26 personnes indiquent ici que ce choix de consommation a un coût plus élevé. Il s'agit donc plus d'un choix de vie motivé par des critères écologiques ou liés à la santé que d'un intérêt économique. Aucun répondant ne souligne l'impact positif de l'alimentation bio ou locale sur le budget familial!

• Les transports (23,15% oui/3,7% non)

Cette catégorie avait été cochée par 85 répondants à la question 18, indiquant 101 réponses composées d'initiatives allant dans le sens de la transition écologique (vélo, limitation des voitures individuelles et déplacements, transports en commun, covoiturage, etc).

Ici 25 répondants seulement soulignent des effets positifs de ces initiatives sur leur budget : "moins de voiture = moins d'assurance, moins de réparations, moins d'achat de carburants".

4 évoquent l'impossibilité de se priver d'un véhicule ou regrettent le coût onéreux d'un vélo électrique.

Nous pouvons nous interroger sur l'écart entre le nombre de personnes ayant cité cette catégorie et des mesures précises dans le sens de la transition écologique, et le peu de réponses sur les effets positifs de ces mesures sur leur budget familial. Les effets étant pourtant assez facilement mesurable sur cette catégorie par rapport à d'autres, on peut supposer que la motivation à ces initiatives dans le domaine du transport est davantage liée à une inquiétude face à la crise environnementale.

En effet, par exemple, l'impact positif sur le budget du tri des déchets est plus difficilement mesurable, nous sommes ici plutôt dans une démarche motivée par un souci d'écologie que d'économie. Or, 80% des répondants déclarent pratiquer le tri sélectif. L'information, la sensibilisation et les moyens mis en œuvre dans ce domaine ont probablement joué fortement pour inciter et favoriser ces pratiques.

D'autres aspects positifs (11,11 %)

- Quelques enquêtés ont formulé des réponses sur d'autres types de produits pouvant entraîner des économies dans leur budget : la fabrication de produits ménagers et d'hygiène "maison" et les achats d'occasion.
- O Certains évoquent la démarche de consommation et prônent les achats "raisonnés" qui privilégient une réflexion sur l'utilité de la dépense avant l'achat.

D'autres aspects négatifs ou neutres (12,04 %)

- O Certainement en lien avec la réponse "je ne sais pas" sur les économies sur le budget plusieurs personnes indiquent que **les effets se mesurent à long terme**.
- O D'autres considèrent que le coût de la vie et des charges ont augmenté, et semblent considérer que ce qu'ils peuvent faire dans le sens de la transition écologique ne va pas changer la donne.

Dans quelle mesure les informations et les aides proposées par les pouvoirs publics dans les autres domaines seraient-elles insuffisantes pour inciter les familles à s'orienter davantage vers des pratiques allant dans le sens de la transition écologiques et garantir si possible dans le même temps des allègements dans leur budget ?

Ce qu'il faut retenir:

45% des répondants disent que leurs initiatives dans le sens de la transition leurs permettent de faire des économies. Un grand nombre espère évaluer des effets économiques positifs à plus long terme. Et 29% des répondants considère que ces initiatives ont plutôt des effets négatifs ou neutres sur leur budget familial ; ceux-ci ne mettent donc pas en place ces initiatives dans une optique d'économie budgétaire, mais plutôt à des fins environnementales ou sanitaires.

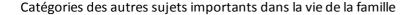
Il est probable que des mesures volontaristes de la part des pouvoirs publics, notamment dans les domaines :

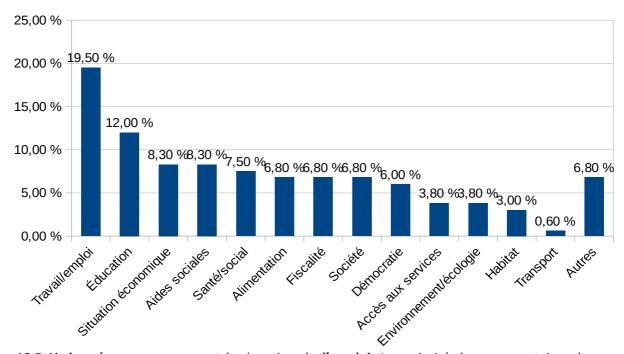
- des déplacements doux et des réseaux de transports collectifs avec des infrastructures pour favoriser le partage de la voiries par les différents modes de transports,
- de l'agriculture locale et bio, pour permettre à tous de se nourrir sainement,
- de l'habitat, avec des aides accrues et surtout une information accessible concernant les dépenses d'énergie liées à la consommation et sur l'isolation des structures d'habitat collectif,

permettraient à plus de familles d'aller vers la transition écologique et énergétique.

<u>5 – Autres sujets importants dans la vie de la famille</u>

La dernière question, plus libre, devait permettre aux enquêtés d'exprimer un ou plusieurs sujets qui leur semblaient important dans la vie de leur famille, liés à la situation économique et sociale actuelle. De nombreux domaines ont été abordés, par **73 participants, soit 40 % des enquêtés**.





• 19,5 % des réponses concernent le domaine de l'emploi. La majorité des commentaires de cette catégorie concerne les revenus du travail pas assez valorisés, le manque de postes disponibles, de sécurité de l'emploi et de précarité des temps partiels, puis les inégalités territoriales en matière d'emploi. Les charges du travailleur indépendant sont également évoquées. Des participants ont souhaité la mise en place d'un revenu inconditionnel, d'autres remettent en question le modèle productiviste de notre société.

"Salaire trop élevé pour pouvoir bénéficier d'une aide mais trop bas pour subvenir aux besoins"; "Ceux qui travaillent n'ont plus aucune raison financière de travailler, ils payent plein pot partout"; "Il est scandaleux que l'état doive verser à la place des employeurs une prime d'activité pour assurer un train de vie juste supportable"; "Il serait intéressant voire urgent qu'on puisse enfin vivre dignement de nos salaires"; "Les taxes et impôts ne cessent d'augmenter mais nos revenus restent les mêmes"; "Je travaille uniquement pour payer mes factures en cumulant deux emplois".

 12 % sont liées à l'éducation et relèvent d'inquiétudes liées à l'avenir des enfants : difficultés de financement des études supérieures du fait de l'éloignement des établissements d'enseignement supérieur, difficultés de financement des loisirs, de la culture, des vacances, du permis de conduire.

"On n'est pas sûr de pouvoir financer les études supérieures des enfants au vu des frais de scolarité, de transport et du logement étudiant"; " Je ne peux plus payer de loisirs à mon enfant de peur d'être en difficultés à la fin du mois".

Les répondants souhaitent plus de moyens pour l'éducation, pour la scolarité comme pour l'éducation au foyer et le maintien des écoles en territoire rural ; la nécessité d'une refonte du système éducatif est une proposition formulée.

• **8,30** % des réponses relèvent de leur situation économique, abordant également les difficultés de financement des vacances, des loisirs et de la culture cette fois pour l'ensemble de la famille, l'augmentation du coût de la vie et la baisse du pouvoir d'achat. C'est 11 % des répondants à cette question qui expriment des difficultés financières passagères ou régulières.

"Nous avons deux salaires et avons des difficultés financières, nous n'avons droit à aucune aide"; "Fins de mois toujours compliquées"; "On ne part pas en vacances pour pouvoir permettre aux enfants d'avoir des activités durant l'année".

- Également 8,30 % des réponses abordent les aides sociales, exprimant un refus de l'assistanat au profit d'une valorisation du travail et/ou de la mise en place de travaux d'intérêts collectifs en contrepartie des aides. Ils souhaitent une indexation des retraites sur le coût de la vie et déplorent des allocations de soutien familial ou de logement trop basses.
- Le domaine de la santé et du social concerne 7,5% des commentaires, dont la moitié en lien avec la problématique du vieillissement. Les répondants souhaitent une amélioration de la prise en charge des personnes âgées et des aides pour le maintien à domicile. "Les réponses au problème du vieillissement ne sont pas adaptées, les aidants sont épuisés";

"Nous avons encore des enfants, et une personne âgée à charge"; "Les enfants ne trouvent pas de travail et nous avons des parents vieillissants à charge".

Le renoncement aux soins est également évoqué, les dépenses de santé importantes, tout comme le coût des mutuelles. "On renonce aux soins dentaires, optiques et aux appareil auditifs dont nous aurions besoin, par manque de moyens financiers".

- **6,8** % de réponses sur **l'alimentation** et en particulier sur la nécessité d'améliorer la qualité et l'accessibilité aux produits alimentaires.
- La fiscalité concerne également 6,8 % des réponses : plus de la moitié exprime la nécessité d'une justice fiscale. La contribution des plus riches se retrouve nettement. "Trop d'injustice fiscale dans ce pays"; "L'impôt sur le revenu et le capital devraient être augmentés et non diminués"; "Rétablir des impôts efficaces pour que les gens les plus riches contribuent à la solidarité"; "Lutter contre l'évasion fiscale afin de redistribuer aux citoyens par une augmentation de salaires pérenne". Les habitants ont l'impression que les impôts et taxes augmentent alors que les revenus stagnent.
- Des questions de **société** regroupent **6,8%** de réponses également et concernent le lien social, la solidarité, avec le souhait d'une facilitation des échanges citoyens et de rétablissement du lien.
- La **démocratie** est abordée à hauteur de **6** %, en particulier sur les questions de représentativité, avec le souhait que soit redonné le pouvoir décisionnel aux citoyens et de la prise en compte du vote blanc. Le manque de considération des populations rurales est soulevé. Le désir de transparence dans les décisions politiques et de contrôle des élus montre la perte de confiance des familles.
 - De façon moins marquée, on retrouve des thématiques liées à l'accès aux services (3,8%) déjà abordés, notamment le souhait d'un maintien de ces services et des interlocuteurs physiques et de la simplification des démarches administratives ; l'environnement (3,80%) : aspiration à un accompagnement vers la transition par des actions de sensibilisation et d'éducation ou des aides financières, à la préservation des espaces verts ou expression d'inquiétudes face à la crise environnementale ; l'habitat (3%), en particulier l'accession immobilière.
 - D'autres commentaires (moins de 3%) généralistes expriment le souhait de sortir d'une vision purement économique et de croissance.
 - Moins de 1 % (une seule personne) concerne le transport, thématique déjà largement abordée dans les précédentes questions.



L'emploi et l'éducation sont donc au premier rang des autres préoccupations de nos enquêtés en lien avec la situation sociale et économique actuelle. Des prestations et services devraient aider les parents à accéder et à se maintenir dans l'emploi, à soulager les coûts liés à l'éducation de leurs enfants avant leur prise d'autonomie, à intervenir auprès de leurs propres parents devenus dépendants.

Les enquêtés ont peu abordé dans leur réponses les aspects liés à l'environnement et aux problèmes climatiques. On peut supposer qu'ils ont réagi sur ce sujet dans le cadre des questions précédentes sur la transition écologique.



Il faut investir dans la politique familiale et la concevoir comme un investissement pour le présent et pour l'avenir. Miser sur la prévention, relancer l'emploi, donner la possibilité aux parents d'élever leurs enfants et de s'occuper de leurs proches vulnérables, tout en exerçant une activité professionnelle. (Unaf)

III- CONCLUSION

L'étude conduite par l'UDAF visait à mieux appréhender les difficultés de concitoyens haut-alpins en saisissant l'occasion d'écouter les familles sur ce qui peut améliorer leur existence quotidienne et leur permettre de réaliser leurs projets.

Toute personne était invitée à compléter le questionnaire quelle que soit sa situation familiale et nous notons avec satisfaction que près de **74% des enquêtés vivent en famille**, que cela soit en couple ou en situation de monoparentalité, ils.elles représentent le cœur de cible de l'UDAF.

Pour compléter le portrait type de l'enquêté.e, nous pouvons ajouter qu'il.elle vit en famille en couple avec 2 enfants, plutôt en bas âge (inférieur à 12 ans). Son budget mensuel global se situe plutôt entre 2000 et 3000€.

Quelles problématiques familiales ont émergé?

Les difficultés rencontrées par les enquêtés se situent dans plusieurs domaines. Elles concernent :

- leur **pouvoir d'achat** avec des charges toujours plus lourdes et des salaires qui stagnent, les difficultés croissantes à financer des vacances, des activités culturelles et de loisirs,
- leurs **craintes par rapport à l'avenir**, pour eux et pour leur famille, concernant les études, les emplois, les retraites, la prise en charge des personnes âgées dépendantes,
- leur incompréhension et sentiment d'injustice face :
 - au système fiscal actuel qui ne garantit plus la redistribution des richesses,
 - vis à vis des politiques publiques mises en œuvre qui ne les aident pas suffisamment à faire face aux dépenses inévitables pour vivre et aux enjeux sociétaux et environnementaux,
 - au système de démocratie représentative qu'ils ne jugent pas suffisamment transparent et dans lequel ils n'ont plus confiance.

Face à ces difficultés liées au pouvoir d'achat perçu comme de plus en plus limité par les familles, la situation apparaît particulièrement problématique pour les personnes en situation de monoparentalité et les familles résidant dans les territoires ruraux. Certains coûts, inévitables, comme le logement, l'alimentation, pèsent lourdement sur les budgets, auquel on peut ajouter les déplacements, en particulier pour les familles résidant dans les secteurs les plus excentrés des bassins d'emploi, des lieux de garde d'enfant, de scolarité, des activités culturelles. Ce problème de déplacements, en plus de son coût lorsque la voiture individuelle reste le seul mode de locomotion possible, génère aussi un sentiment d'isolement à l'intérieur du département, du fait d'un manque de services publics, de santé, et de proximité, et d'isolement vis à vis du reste du territoire national dont certains enquêtés se sentent exclus. Un autre problème lié aux déplacements motorisés et individuels est celui de leur impact sur l'environnement et la santé, face auquel les enquêtés se trouvent démunis, faute de solutions suffisantes et satisfaisantes apportées par les pouvoirs publics.

La qualité de vie, chère aux enquêtés questionnés sur les avantages à résider dans les territoires ruraux, semble avoir un coût qu'un grand nombre de répondants ne semble plus être en mesure de supporter. A minima, ce coût implique de fortes économies dans de nombreux postes de dépenses budgétaires perçus comme plus secondaires, notamment les loisirs et la culture, l'habillement, dans une certaine mesure la santé.

→ Le développement de l'offre de transports ferroviaires et collectifs comme alternative aux transports motorisés et aux déplacements individuels semble une piste pour permettre un meilleur désenclavement du territoire, faciliter l'accès aux services, agir en faveur de la transition écologique.

Les nouvelles technologies par contre, notamment Internet et malgré ses bénéfices en terme d'accès à l'information et à d'autres formes de travail, représentent une réponse limitée à ces problématiques de coûts de la vie et renforceraient plutôt la sensation d'isolement en maintenant à distance les services de proximité et les relations sociales entre la population.

Le maintien ou le retour des services à la population, administratifs, médicaux, commerciaux sont au contraire plébiscités par les enquêtés, en forte demande de liens sociaux et opposés à "une dématérialisation "à marche forcée" qui peut être un frein à l'accès aux droits et renforcer un sentiment d'abandon, tant sur le plan social que géographique.

→ Il convient que les pouvoirs publics s'interrogent sur de nouveaux modes de relation entre les pouvoirs publics et les usagers en recherchant le plus possible la proximité : permanences physiques, unités mobiles, réseau des points visio rendez-vous.

Concernant la transition écologique et énergétique, globalement, le nombre de réponses obtenues prouve l'intérêt des enquêtés sur les enjeux de la transition écologique et énergétique, mais questionne sur leur niveau d'information sur les mesures prises par les collectivités, car beaucoup de dispositifs n'ont pas été identifiés ou demandent des connaissances plus fouillées.

- → Il y a aussi plusieurs domaines dans lesquelles les mesures pour faciliter la transition mises en place par les pouvoirs publics sont insuffisantes. Dans ces cas là, les familles s'organisent individuellement, de façon plus ou moins satisfaisante pour pallier les manques mais agissent et se mobilisent à leur niveau et avec une vraie forme d'engagement personnel et citoyen dans le sens de la transition écologique et énergétique.
- → Le levier économique peut certes inciter la population à mettre en place plus d'actions pour favoriser la transition écologique et énergétique, mais l'enquête démontre que ce n'est pas le seul ou le plus important. Alors même qu'une majorité des enquêtés n'a pas un niveau de vie très élevé, elle met pourtant en place de nombreuses initiatives en faveur de la transition. Les leviers éducatifs, les équipements et les infrastructures ad hoc, apparaissent comme des moyens pertinents sur le long terme.